



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 084 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 8 février 2018

Président

M. James Maloney

Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 8 février 2018

• (0850)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte.

Bonjour à tous. Merci de vous joindre à nous aujourd'hui.

Il y a un petit changement à l'ordre du jour que vous avez tous en main. M. Priddle, de WoodSource, sera là durant la deuxième heure et vous verrez que M. Larocque, de l'Association des produits forestiers, est déjà parmi nous.

Cela dit, monsieur Larocque, merci beaucoup d'être des nôtres aujourd'hui.

Nous recevons par vidéoconférence M. Bouchard, vice-président exécutif du Groupe Rémabec, et M. Mercier, qui en est le président, je crois. M. Mercier apparaît au bas de notre écran et M. Bouchard, en haut à gauche. C'est à titre d'information pour les députés.

Nous avons des problèmes audio. Il n'y a pas de son. Veuillez patienter un instant pendant que nous essayons de régler le problème.

Pouvez-vous chacun essayer de dire un petit bonjour?

M. Charles Tardif (vice-président, Développement des affaires et de l'Approvisionnement, Maibec): Bonjour.

Le président: D'accord, parfait. Tous les systèmes fonctionnent maintenant.

Reprenons depuis le début.

Voici comment nous allons procéder ce matin. Chaque personne ou chaque groupe aura jusqu'à 10 minutes pour faire un exposé en français ou en anglais, après quoi nous passerons aux questions des députés.

Monsieur Larocque, puisque vous êtes sur place, commençons par vous.

M. Robert Larocque (vice-président principal, Association des produits forestiers du Canada): Merci, monsieur le président et distingués membres du Comité. Je vous ai remis le texte de ma déclaration, si vous voulez y jeter un coup d'oeil.

Je m'appelle Robert Larocque, et je suis le vice-président principal de l'Association des produits forestiers du Canada, ou APFC. Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui pour discuter plus à fond des liens entre l'industrie forestière traditionnelle et les innovateurs qui cherchent à exploiter de nouveaux marchés et à tirer parti des innovations technologiques.

Dans mon exposé d'aujourd'hui, je mettrai l'accent sur l'approvisionnement en ressources forestières, la demande en bioproduits et en services forestiers de pointe et le rôle que pourrait jouer le gouvernement fédéral afin d'accélérer la bioéconomie au Canada.

[Français]

J'aimerais rappeler au Comité que l'Association des produits forestiers du Canada offre une voix, au Canada et à l'étranger, aux producteurs de bois et de pâtes et papiers en ce qui a trait aux questions touchant le gouvernement, le commerce, l'environnement et le sujet dont nous discuterons aujourd'hui, soit l'accélération de la bioéconomie au Canada.

[Traduction]

Permettez-moi d'abord de vous donner un aperçu de la situation actuelle en ce qui concerne les utilisations des ressources forestières et l'innovation en matière de bioproduits. Selon *L'État des forêts au Canada*, un rapport publié en 2017, le secteur des produits forestiers a récolté 160 millions de mètres cubes de bois pour produire 77 millions de mètres cubes de produits de bois et 23 millions de tonnes de produits de pâtes et papiers. Le secteur a également produit 12 millions de mètres cubes de résidus de bois, qui servent principalement à produire de l'électricité propre dans nos installations. Ressources naturelles Canada a évalué qu'il existe actuellement 25 millions de mètres cubes de résidus de bois qui pourraient servir à fabriquer de nouveaux produits. Le secteur emploie, en ce moment, plus de 230 000 Canadiens et il appuie plus de 600 collectivités, surtout dans les régions rurales du Canada.

Par ailleurs, le secteur a investi plus de 2 milliards de dollars dans l'innovation au cours de la dernière décennie. Grâce à l'innovation, l'industrie a déjà grandement amélioré sa compétitivité et élargi son portefeuille de produits et de procédés.

Il existe une gamme impressionnante d'exemples d'innovation partout au pays et dans chaque segment du secteur. Voici quelques points saillants: la production d'énergie propre partout au Canada; de nouveaux matériaux et des systèmes industrialisés de pointe qui révolutionnent la construction et l'empreinte carbone des grands édifices et structures dans le patrimoine bâti, comme le bois lamellé-croisé; de nouveaux produits chimiques, comme la cellulose nanocristalline, les filaments celluloses ou les produits chimiques biosourcés qui ajoutent de nouvelles caractéristiques utiles et des propriétés renouvelables aux produits de tous les jours, notamment les solvants, les isolants, les peintures et les nettoyants; le développement de produits à caractères nouveaux, comme la fibre de bois dans les pièces composites des automobiles, les appareils électroniques et les capteurs; enfin, l'élaboration de nouveaux outils et renseignements, comme la génomique forestière et des inventaires forestiers améliorés, pour appuyer la santé forestière à long terme et la sécurité d'approvisionnement en fibre.

Il y a un facteur de réussite qui s'est avéré très important jusqu'ici, à savoir le partenariat solide et la collaboration étroite que les gouvernements fédéral et provinciaux ont établis avec l'industrie afin de promouvoir et d'appuyer l'innovation dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en produits forestiers. En favorisant la collaboration mondiale en matière de recherche, en s'associant à l'industrie pour appuyer FPInnovations, en offrant un soutien financier clair à des projets de commercialisation inédits — par exemple, le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, ou ITIF — et en assurant un soutien axé sur l'accès aux marchés, notamment grâce au Programme de développement des marchés, le gouvernement fédéral a beaucoup contribué au rendement du secteur sur le plan de l'innovation.

●(0855)

[Français]

En ce qui concerne les produits traditionnels tels que le bois d'oeuvre et les pâtes et papiers, j'aimerais souligner la nécessité de continuer à soutenir le secteur pour que nous puissions nous assurer un avenir prospère.

Nous sommes reconnaissants des efforts actuels consacrés à l'innovation, au commerce international et aux projets d'infrastructure, lesquels doivent être maintenus. Mais les nouvelles chaînes d'approvisionnement, où le secteur peut produire des biocarburants, des biomatériaux et des immeubles de grande hauteur, sont à la portée de la main.

[Traduction]

Un des principaux facteurs pour avoir un secteur forestier prospère à l'avenir est la nécessité d'assurer un accès durable, stable et économique à la fibre des forêts canadiennes. Les conséquences des changements climatiques, comme l'augmentation des feux de forêt et des infestations de ravageurs, ont une incidence importante sur les Canadiens, les collectivités et l'industrie forestière. Nous sommes également d'avis qu'il faut en faire davantage pour rendre nos forêts plus résilientes et assurer leur durabilité à long terme en fonction de trois grands thèmes: la recherche et le développement, les politiques et le soutien.

En ce qui concerne la recherche et le développement, nous devons continuer à étudier les répercussions possibles des changements climatiques à long terme, notamment par la modélisation des feux de forêt et des infestations de ravageurs; améliorer nos méthodes d'inventaire forestier; accélérer l'innovation liée à nos pratiques et à notre équipement d'exploitation forestière; et optimiser l'Internet des objets en élargissant les capacités de communication dans les forêts — par exemple, grâce à l'installation de tours cellulaires mobiles dans les zones d'exploitation forestière. Ainsi, à mesure que nous menons des activités d'exploitation à différents endroits, il est possible de déplacer ces tours cellulaires pour assurer la communication.

En ce qui a trait aux politiques, nous devons déjà commencer à mettre en place des solutions de résilience climatique, comme les collectivités Intelli-feu; collaborer avec nos homologues provinciaux afin de modifier nos activités de gestion forestière de manière à sélectionner et à faire pousser des variétés d'arbres en tenant compte de l'évolution des conditions climatiques; évaluer et modifier les plans actuels de gestion forestière pour prendre en considération les répercussions des changements climatiques.

Pour ce qui est du soutien, le gouvernement doit fournir une aide accrue pour assurer des forêts en santé. À l'heure actuelle, la plupart des programmes de financement fédéraux sont conçus pour appuyer les investissements en capital dans les usines, et ils prévoient

beaucoup moins de fonds pour l'innovation forestière. De plus, les politiques actuelles sur le carbone visent seulement l'énergie. Il faut offrir le même soutien financier ou prévoir les mêmes crédits pour les projets forestiers qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre — par exemple, les feux de forêt — ou qui améliorent la quantité de carbone qu'une forêt absorbe — par exemple, l'afforestation.

L'APFC estime qu'il est temps de mener des consultations partout au Canada afin de formuler une série de recommandations et de proposer des mesures que nous pouvons prendre pour réduire le plus possible l'incidence des changements climatiques sur les forêts, améliorer la gestion forestière et éliminer les obstacles stratégiques dans le but d'assurer une forêt saine et résiliente.

Il est également important de souligner les politiques et les décisions, proposées par le gouvernement fédéral, qui pourraient influencer sur l'approvisionnement en ressources forestières. Les politiques sur le carbone, comme la norme sur les carburants propres et la mise en oeuvre des principales recommandations découlant du cadre de la bioéconomie forestière, créeront une demande supplémentaire à l'égard de la biomasse forestière, alors que les décisions relatives aux espèces en péril et aux activités de conservation pourraient réduire la quantité de biomasse disponible pour l'exploitation. L'utilisation de la biomasse est certes avantageuse pour lutter contre les changements climatiques, accélérer la bioéconomie et appuyer un secteur forestier dynamique, mais il est essentiel que nous évaluions toutes ces politiques et décisions et que nous collaborions à cet égard afin de comprendre les répercussions globales sur l'approvisionnement en ressources forestières.

Si nous partons du principe que nous avons une forêt saine et résiliente, le secteur est bien placé pour développer des bioproduits forestiers de pointe, et le gouvernement fédéral peut jouer un rôle qui permettra d'accélérer la bioéconomie au Canada. Un des rôles importants que le gouvernement fédéral peut assumer, c'est celui de diriger la mise en oeuvre du cadre de la bioéconomie forestière annoncé récemment par le Conseil canadien des ministres des Forêts, le CCMF.

L'APFC appuie les quatre grands piliers des ministres: collectivités et relations; approvisionnement en ressources forestières et en bioproduits de pointe; demande en bioproduits et en services forestiers de pointe — par exemple, la création de nouvelles chaînes de valeur; et soutien continu à l'innovation. Nous sommes impatients de travailler avec le CCMF à la mise en oeuvre du cadre.

La transition complète du secteur vers une économie à faibles émissions de carbone créera de nouvelles chaînes d'approvisionnement secondaires. Dans le secteur des transports, nous pourrions devenir un fournisseur de biocarburant et, dans le secteur de l'énergie, un fournisseur de gaz naturel renouvelable; en ce qui concerne le mode de vie durable, nous pourrions fournir des produits utilisés par les Canadiens dans leur quotidien, comme la production de bioplastique, de nanomatériaux et de pièces d'automobile, ainsi que la construction de bâtiments de grande hauteur en bois d'ingénierie avec des matériaux isolants à base de fibres de bois. Cependant, pour y arriver, nous devons travailler ensemble.

Les programmes de financement actuels, tels que Technologies du développement durable Canada, ITIF ou, même récemment, le fonds de croissance propre, qui sont tous nécessaires, mettent l'accent sur l'investissement en capital pour les nouvelles technologies dans les usines. Pour aller de l'avant, il est crucial d'améliorer ou de créer de nouvelles politiques et de nouveaux programmes de financement pour accélérer l'accès à de nouveaux marchés et chaînes de valeur.

Fournir un soutien à la mise à l'essai de produits — par exemple, la compatibilité et la qualité du bioproduit —, appuyer les essais à petite échelle dans l'installation de l'utilisateur ou accorder des fonds pour l'équipement d'essai — par exemple, les moteurs d'essai alimentés à l'aide de biocarburants —, voilà autant de mesures qui sont essentielles pour ouvrir de nouveaux marchés dans la chaîne d'approvisionnement. Le concept de supergrappe prévoyait un tel soutien, mais malheureusement, la proposition faite par le secteur des produits forestiers concernant la supergrappe en biodesign n'a pas obtenu le succès escompté.

Le gouvernement fédéral peut également faire preuve de leadership en accélérant la mise en oeuvre de la stratégie d'écologisation du gouvernement, annoncée juste avant Noël. La stratégie semble prometteuse, mais sa mise en oeuvre sera déterminante. J'aimerais aussi profiter de l'occasion aujourd'hui pour saluer et féliciter un membre du Comité, le député Cannings, pour son projet de loi d'initiative parlementaire, soit le projet de loi C-354, qui a été adopté hier en deuxième lecture à la Chambre. Le projet de loi propose de modifier la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux afin d'exiger que, dans l'attribution de certains marchés, la préférence soit accordée aux projets favorisant l'utilisation du bois, tout en tenant compte des coûts y afférents et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Voilà un autre bel exemple du leadership dont fait preuve le gouvernement fédéral.

● (0900)

En conclusion, je voudrais remercier les gouvernements, nos collectivités, ainsi que nos partenaires universitaires et autochtones qui ont contribué à l'amorce de la transformation de notre secteur. Grâce à des initiatives comme ITIF et le Programme de croissance propre, à la vision gouvernementale énoncée dans le cadre de la bioéconomie forestière et à nos partenaires comme FPInnovations, nous nous dirigeons vers un secteur complètement transformé. Cependant, pour accélérer la transformation, nous devons miser sur la croissance économique et la création d'emplois, ce qui procurera des avantages d'une importance vitale. Nous devons tous travailler ensemble pour assurer des forêts durables et saines, maintenir les programmes actuels destinés aux installations du secteur forestier et accélérer l'accès aux nouveaux marchés et chaînes de valeur.

[Français]

Je vous remercie beaucoup de votre attention. Cela me fera plaisir de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Tardif, pourquoi ne vous cédon-nous pas la parole?

[Français]

M. Charles Tardif: Bonjour.

Je vais faire ma présentation en français.

Je me nomme Charles Tardif. Je suis ingénieur forestier et vice-président du Développement des affaires et de l'Approvisionnement chez Maibec inc.

Permettez-moi d'abord de vous remercier de votre invitation à comparaître devant votre comité afin de présenter les défis auxquels doit faire face l'industrie canadienne de deuxième transformation du bois et de formuler quelques suggestions sur la façon dont le gouvernement pourrait apporter son aide.

Cette présentation ne contient pas d'analyses statistiques ou économiques. Elle vise plutôt à communiquer des faits...

[Traduction]

Le président: Désolé, monsieur Tardif. Puis-je vous interrompre brièvement, s'il vous plaît?

M. Ted Falk (Provencher, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Y a-t-il une version anglaise des notes qui ont été distribuées?

Le président: Apparemment pas, monsieur Falk. Je n'ai même pas aperçu cette copie.

Le greffier du comité (M. Marc-Olivier Girard): Habituellement, ces notes sont distribuées dans la langue du témoin. Elles sont en anglais la plupart du temps.

Il n'y a pas de version anglaise de ces notes.

Le président: Apparemment pas. Ces notes ont été distribuées malgré l'absence de version anglaise. Je n'en avais pas conscience.

M. Ted Falk: Eh bien, d'accord.

Le président: Je vous aurais demandé votre consentement, mais je n'en savais rien moi-même.

M. Ted Falk: D'accord. Merci.

Le président: Désolé, monsieur Tardif. Allez-y.

M. Charles Tardif: Dois-je recommencer ou poursuivre?

[Français]

Cette présentation ne contient pas d'analyses statistiques ou économiques. Elle vise plutôt à communiquer des faits sur des situations vécues dans notre entreprise.

D'abord, qu'est-ce que Maibec?

En activité depuis plus de 70 ans, Maibec est une entreprise familiale appartenant à la famille Tardif. En 2012, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec s'est joint à notre entreprise en tant qu'actionnaire minoritaire.

Le nom de l'entreprise, qui vient de la contraction des mots Maine et Québec, est évocateur. Au départ, l'entreprise s'approvisionnait en billes de bois dans la forêt du Maine — et c'est toujours le cas —, puis les transformait ensuite, au Québec, en matériaux de construction destinés à être vendus en Amérique du Nord.

Grâce à ses usines situées le long de la frontière canado-américaine dans les régions de Chaudière-Appalaches, de Québec, du Maine et du Nouveau-Brunswick, et à son expérience de plus de 30 ans dans la production de lambris de bois massif et de bardeaux de cèdre blanc pré-teints en usine, Maibec est aujourd'hui le plus important fabricant en Amérique du Nord de bardeaux de cèdre blanc naturels et pré-teints, soit l'équivalent de ce qui est nécessaire pour le revêtement d'à peu près 6 000 maisons par année.

Maibec est le plus important fabricant de lambris de bois massif pré-teint en usine de l'Est de l'Amérique du Nord. Elle produit le revêtement nécessaire à près de 10 000 maisons par année. Elle fabrique du bois d'oeuvre résineux équivalant à plus de 250 millions de pieds-planche, ou pmp. Cette quantité représente ce qui est nécessaire pour construire 17 000 maisons par année.

En terminant, Maibec est le plus grand fabricant de paillis de cèdre utilisé en horticulture au Canada, et elle a produit plus de 9 millions de sacs en 2017.

En tout, Maibec emploie près de 1 000 personnes au Canada et aux États-Unis.

Comme vous l'aurez compris, Maibec est active dans la première transformation et la deuxième transformation du bois, et elle étudie la possibilité de se tourner bientôt vers la troisième transformation, soit les systèmes de construction complets.

Afin d'assurer le développement d'une industrie de deuxième transformation au Canada, il faut d'abord maintenir une industrie de première transformation concurrentielle et profitable sur le plan mondial. Les principaux défis auxquels notre entreprise doit faire face à cet égard sont les suivants.

D'abord, il faut maintenir la disponibilité d'un approvisionnement en bois rond qui soit de qualité et à prix abordable. Le gouvernement canadien pourrait nous aider en soutenant la recherche en génomique forestière, entre autres, et FPInnovations pourrait apporter sa contribution en ce qui a trait à la recherche.

Le deuxième défi est celui de la disponibilité d'une main-d'oeuvre bien formée en région. Le gouvernement pourrait nous aider en appuyant les programmes de formation et d'aide à l'automatisation, et en favorisant l'immigration de personnes francophones.

Le troisième défi concerne l'accès sans contrainte au marché. Bien entendu, le gouvernement doit négocier une entente acceptable et viable sur le bois d'oeuvre résineux pour que les scieries frontalières du Québec, dont la scierie Maibec, obtiennent que ce produit soit exclu de toute contrainte, comme lors des quatre derniers conflits.

Le dernier défi a trait au marché des sous-produits...

• (0905)

[Traduction]

Le président: Désolé, monsieur Tardif; puis-je vous demander de réduire légèrement votre débit? Apparemment, l'interprète a un peu de mal à suivre le rythme.

M. Charles Tardif: D'accord. Cela ne pose pas de problème.

[Français]

Les sous-produits sont les copeaux, les sciures, les rabotures et les écorces, mais le défi touche surtout le marché des copeaux. Nous devons rapidement mettre au point des utilisations et trouver des utilisateurs de grand volume en remplacement des fabricants de pâtes et papiers, dont les produits sont en train de disparaître du marché. Les secteurs des biocarburants, des bioproduits et de la biochimie devraient recevoir ces produits. Pour cela, le gouvernement devrait soutenir la recherche-développement, les programmes d'aide visant à diminuer le risque financier lié au passage de la démonstration à l'industrialisation des nouveaux produits et établir une réglementation visant à exiger que les carburants contiennent une proportion de biodiesel forestier. Ces mesures permettraient de développer cette industrie.

Maintenant, parlons du secteur de la deuxième transformation, qui peut se diviser en deux parties.

La première partie est constituée des produits de base, comme les poutres en I, les solives et les bois traités, dont la production est de type flux poussé, ce qui signifie qu'on vend ce qu'on produit. La deuxième partie représente les produits de niche tels que les produits concernant l'apparence, domaine où Maibec a acquis une expertise.

Les défis de la deuxième transformation ont trait à la disponibilité d'une main-d'oeuvre bien formée en région. Les programmes de formation, le fait de favoriser l'immigration de personnes francophones et les programmes d'aide à l'automatisation viendraient soutenir notre industrie.

La nécessité de connaître les systèmes de construction, l'enveloppe de bâtiment, la réglementation et les codes, ainsi que

l'exigence liée à la performance et à la durabilité sont d'autres défis auxquels doit faire face ce secteur. Nous souhaitons que le gouvernement fédéral appuie les programmes de formation et la recherche-développement, comme ceux qui existent déjà telle la Chaire industrielle de recherche sur la construction écoresponsable en bois de l'Université Laval, ou CIRCERB, et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, ou CRSNG. Cet exemple montre que l'industrie est capable d'avancer à grands pas.

Nous aimerions également obtenir le soutien de FPInnovations, dont le programme de systèmes de construction est unique en Amérique du Nord, ce qui comprend notamment les panneaux, le bois d'oeuvre et le bois lamellé-collé. Le programme est mené à Québec et à un laboratoire de Vancouver. Il est unique dans la mesure où peu de recherches tiennent compte tant des panneaux que du bois scié dans les systèmes de construction. On ne les retrouve nulle part ailleurs en Amérique du Nord. Il faut soutenir le développement exceptionnel qui se fait dans ce domaine à Québec et à Vancouver. Une partie de l'avenir de notre industrie en dépend.

Il est intéressant de souligner aujourd'hui le concept de recherche qui est en train d'évoluer à Québec entre FPInnovations, le Service canadien des forêts et l'Université Laval. Des ententes de collaboration et de partage de bureaux et d'équipement de recherche ont été conclues pour que nous soyons plus efficaces et plus performants au chapitre du développement forestier, ainsi qu'en ce qui concerne le développement des produits et des systèmes de construction. C'est un tout nouveau modèle qui se met en place depuis quelques semaines. Ce modèle prometteur nous permettra de passer de la recherche fondamentale à la recherche appliquée et au développement de produits. C'est une formule qu'il faudra suivre, et nous sommes très heureux d'avoir réussi à créer cette synergie à Québec. Cela devrait nous permettre d'accélérer le développement de ces produits.

Nous devons aussi relever un autre défi, soit le développement d'une intelligence de marché, c'est-à-dire la connaissance de la chaîne de valeur jusqu'au client final, surtout pour la production de type flux tiré concernant davantage les produits de niche. Il faut continuer à développer cet élément propre à l'industrie de deuxième transformation.

Il faut aussi qu'il y ait une meilleure connaissance de l'aspect technique lié au matériau qu'est le bois, soit l'usinage du bois, les teintures et les principes de durabilité, desquels dépendent les garanties prolongées offertes par les fabricants. À cet égard, le soutien à la CIRCERB et aux universités est extrêmement important pour l'industrie.

Finalement, il faut qu'il y ait un libre accès au marché. On croit souvent que les produits de deuxième transformation ne sont pas touchés par les contraintes commerciales, mais malheureusement, ils le sont. Par exemple, notre lambris de bois, de grade supérieur, façonné et teint en usine, est fait sur commande, maison après maison, et livré avec les moulures, les clous et les peintures d'appoint. Ces produits sont taxés quand nous voulons les exporter aux États-Unis. Bien entendu, au cours des négociations concernant la prochaine entente sur le bois d'oeuvre, le gouvernement du Canada doit s'assurer que les produits de deuxième transformation soient exclus de toute contrainte, contrairement à ce qui est malheureusement le cas actuellement.

• (0910)

Finalement, je voudrais parler de l'industrie de troisième transformation. Les produits tels que les systèmes de construction de bâtiments commerciaux et de bâtiments multi-étages utilisant le bois lamellé-croisé, par exemple, doivent faire face aux mêmes défis que l'industrie de deuxième transformation. De façon plus marquée, ce secteur en développement devra influencer les codes de construction actuels et à venir pour faire en sorte que le bois soit davantage accepté dans les systèmes de construction au Canada.

Le gouvernement du Canada peut aider à soutenir l'élaboration des normes ainsi qu'appuyer le Conseil canadien du bois et le programme de promotion WoodWORKS!, par exemple. Le Canada doit faire figure d'exemple grâce à son programme d'infrastructure verte, élaborer une charte du bois comme il en existe une au Québec, de façon à obliger les architectes et les ingénieurs à évaluer, dans le cadre de leurs projets, la possibilité d'utiliser le bois au même titre que d'autres matériaux — béton, acier, plastique. Cela constituerait, je crois, un grand pas pour l'industrie du bois de même que pour le Canada quant à sa vision d'un programme vert.

Puisque mon temps de parole est restreint, je m'en tiens à ces éléments et je suis prêt à répondre aux questions que les membres du Comité voudront me poser.

Merci.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Tardif.

Monsieur Bouchard, monsieur Mercier, je ne sais pas qui de vous deux prendra la parole en premier.

[Français]

M. Éric Bouchard (vice-président exécutif, Groupe Rémabec): Bonjour à tous.

Je suis Éric Bouchard et j'occupe le poste de vice-président exécutif au Groupe Rémabec. Je suis accompagné de mon collègue, M. Serge Mercier. Ce dernier est vice-président au Développement des affaires et aux Finances des Produits forestiers Arbec inc. ainsi que président de Bioénergie AE Côte-Nord Canada, sujet dont nous pourrions parler un peu plus ultérieurement.

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier de nous avoir invités. Nous sommes très heureux, M. Mercier et moi, d'être parmi vous aujourd'hui pour discuter du développement du secteur de la bioénergie. C'est un sujet d'actualité, car ce secteur en émergence est en développement depuis déjà quelques années. Je crois que plusieurs possibilités s'offrent actuellement à nous. Les circonstances s'annoncent favorables et l'occasion à saisir est là.

Je vais m'efforcer de ne pas répéter ce qu'ont dit les deux témoins précédents. Je parlerai plutôt d'éléments dont le Groupe a à cœur et qui n'ont peut-être pas été abordés ou qui l'ont été de façon quelque peu différente.

Premièrement, j'aimerais vous parler des trois maillons de la chaîne qui sont, selon moi, les plus importants quant au développement du secteur de la bioénergie. Les matières premières constituent le premier maillon, ce qui touche donc l'approvisionnement. Le deuxième concerne les usines de transformation, et le troisième, l'ouverture des marchés. Ce sera donc les trois aspects sur lesquels je vais me concentrer, compte tenu de la contrainte de temps.

En ce qui concerne le premier maillon, soit l'approvisionnement en matières premières, je vais parler principalement de la situation au Québec puisque nos activités sont concentrées dans cette province.

Nos marchés traditionnels relativement à nos sous-produits sont actuellement dans une phase de déclin. Cela occasionne un déséquilibre entre l'offre et la demande liées aux sous-produits.

De plus, cela se répercute sur le prix des sous-produits, qui baisse trop rapidement comparativement à la vitesse à laquelle nous pouvons innover comme « scieurs ». L'innovation, pour les scieurs, peut certainement avoir lieu dans les usines afin d'améliorer notre performance et notre productivité, mais nous devons aussi valoriser l'ensemble des sous-produits que nous générons.

Nous espérons à plus long terme que nos clients qui sont dans des secteurs comme celui du papier journal se préparent au changement, bien que, étant dans une phase de déclin, nous ne nous attendions pas à ce que chaque unité fasse une conversion vers de nouveaux marchés plus prometteurs. Nous savions que cette situation allait arriver, mais nous ne pensions pas que cela se fasse de façon aussi rapide.

Comment pouvons-nous valoriser nos sous-produits? Le secteur de la bioénergie est certainement important. Il s'agit d'un créneau très intéressant compte tenu du fait qu'il se situe en début de cycle de vie. En ce qui nous concerne, c'est un créneau gagnant puisqu'il permet d'espérer des retombées économiques importantes et intéressantes.

Enfin, je terminerai mon propos sur le premier maillon de la chaîne qu'est l'approvisionnement en affirmant que, selon nous, il existe des matières premières en quantité et en qualité suffisantes. Cela nous permettra de soutenir la nouvelle économie en pleine évolution.

Pour ce qui est du deuxième maillon, soit les usines de transformation, beaucoup de choses ont progressé au cours des dernières années. Nous sommes témoins de l'évolution de bon nombre de technologies performantes et éprouvées. Le gouvernement fédéral semble également avoir instauré des programmes pour innover dans ce secteur.

Quant à nous, nous considérons que le gouvernement fédéral est un bon partenaire. Vous savez probablement déjà que Bioénergie AE Côte-Nord Canada a un projet d'envergure dans le domaine des biocarburants à Port-Cartier, au nord du Québec. C'est un projet de 104 millions de dollars et d'une capacité d'environ 42 millions de litres par année. Le gouvernement fédéral, par l'entremise de ses programmes Technologies du développement durable Canada, ou TDDC, et Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, ou ITIF, nous a appuyés par un investissement de plus de 44 millions de dollars.

• (0915)

Autrement dit, il est donc possible de réaliser de tels projets. Il s'agit d'être proactifs et d'avoir une certaine vision à long terme.

Nous avons un autre projet, cette fois de moindre envergure, qui est à l'étape du prédémarrage. C'est un projet de démonstration d'huile pyrolytique. Présentement, notre investissement s'élève à environ 8 millions de dollars, ce qui est un montant bien moindre que celui lié au projet de Port-Cartier, mais nous nous servons de fibres différentes. Il faut donc se diriger vers cela. Il y a des solutions, des techniques, toutes sortes de choses qui émergent. Il s'agit de nous positionner pour l'avenir.

Le soutien du gouvernement fédéral quant à la transition vers ce marché est important pour nous. Vous avez été un partenaire pour ce qui est du deuxième module — l'usine de transformation — et, à présent, nous nous tournons vers des marchés où différentes solutions s'offrent. Le gouvernement pourrait faire figure d'exemple concernant la première de ces solutions en ce sens que les produits de ce secteur pourraient être utilisés pour le chauffage de bâtiments, pour le parc de véhicules, pour la Défense nationale, et ainsi de suite. Ce serait une façon de lancer un message selon lequel on croit à cette économie et qu'il faut la développer.

Comme le disait mon collègue M. Tardif, il s'agirait de bonifier la réglementation afin de promouvoir une plus grande utilisation de ces produits dans la transformation des différentes énergies, que ce soit le diesel ou l'essence qui alimentent les avions, par exemple, ou toute autre source d'énergie intéressante. Je pense qu'il faut du soutien à cet égard.

Cependant, au-delà de tout cela, il faut se doter d'un programme concret qui va faire en sorte que cette industrie pourra se développer et donner aux producteurs une certaine assurance quant au revenu qu'ils pourraient en tirer. Je vous invite à prendre connaissance de l'intéressant système américain Renewable Identification Number, ou RIN, qui fait partie de l'industrie, qui est soutenu par l'industrie au complet et qui remet justement des crédits de carbone aux producteurs de carburant.

C'est un beau programme et il faut nous en inspirer. La disponibilité des matières premières et des technologies s'étant accrue au fil des années, il faut que le gouvernement fédéral travaille avec nous à la réalisation de ces projets. Nous avons besoin que des projets émergent. Il faut qu'il y ait d'autres promoteurs qui investissent et qui mettent des usines en production et, quand ce marché va se créer, il faut qu'on soit là. C'est une façon intéressante aussi de solidifier toute la roue, en quelque sorte, parce que nous allons sécuriser le secteur forestier et bâtir la nouvelle économie. Nous allons aussi créer de l'emploi, ce qui est très important pour notre pays. Nous tiendrons également compte de l'empreinte environnementale, c'est-à-dire que des mesures de réduction des gaz à effet de serre seront prévues dans ces programmes.

Je vous dirai donc ceci : cessons de chercher et passons à l'action, mettons en place des conditions gagnantes pour l'industrie et assurons-nous de développer nos communautés puisque plusieurs communautés canadiennes vivent de la forêt. Je pense que c'est un bon moyen de diversification et de création de la richesse dans l'ensemble du pays.

Nous serons heureux de répondre à vos questions.

• (0920)

[Traduction]

Le président : Merci, messieurs.

Monsieur Whalen, vous allez amorcer notre série de questions.

M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.) : Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais commencer par interroger M. Larocque en lui posant quelques questions à propos de certaines des données que vous avez présentées et ce, afin d'essayer de comprendre la valeur que les produits de bois résiduel, qui sont inutilisés en ce moment, pourraient avoir sur le marché.

Vous avez commencé votre déclaration en citant le rapport sur l'état des forêts et en mentionnant les 25 millions de cubes métriques de produits de bois résiduel qui ne sont pas utilisés en ce moment. Avez-vous une idée ou une estimation de la valeur que ce bois

pourrait avoir sur le marché si nous réussissons à l'utiliser pour remplacer le plastique ou à établir des normes permettant d'incorporer des biocarburants issus de bois à d'autres biocarburants? Quelle est la vision à cet égard?

M. Robert Larocque : Voilà une excellente question. Le problème, c'est que nous pourrions produire des biocarburants — et, à certains endroits, il serait complètement logique de le faire, comme mes collègues du Québec en parlaient —, mais nous avons également quelques possibilités de lui conférer une valeur de plus haute qualité, comme en l'utilisant, si possible, pour fabriquer des parquets. Les produits seraient fabriqués au Canada, ce qui créerait un plus grand nombre d'emplois. De plus, si nous pouvions produire toutes sortes de produits chimiques comme le fait l'industrie pétrolière et gazière, la valeur de ce bois serait extraordinaire, mais, en même temps, nous comprenons que nous n'en sommes pas encore là.

Les biocarburants se situeraient au bas de l'échelle des valeurs. Et, nous nous lancerions dans la fabrication de produits du bois ayant une durée de vie plus longue, ce qui accroîtrait un peu leur valeur. Puis, nous nous tournerions vers le concept complet du bioraffinage de grande valeur. Cependant, nous n'en sommes pas encore à cette étape de l'exploitation de ces résidus. Par conséquent, je crois que nous allons traverser une période de transition.

Ce que nous utilisons en ce moment engendre des revenus d'environ 120 millions de dollars, et notre industrie rapporte 67 milliards de dollars. Ces 25 millions de cubes métriques valent donc des milliards de dollars.

M. Nick Whalen : Si nous nous lançons dans une combinaison de ces entreprises, quels genres de marges bénéficiaires devrions-nous avoir pour obtenir l'investissement des capitaux requis? Avons-nous une vision à cet égard? Quelle est la proposition de valeur liée à la commercialisation de ces 25 millions de cubes métriques de bois inutilisé?

M. Robert Larocque : À mon avis, en fonction des résidus, les biocarburants ont des marges bénéficiaires plus faibles, conformément... puis, nous disons tous que nous comptons sur un genre de tarification du carbone, des crédits de carbone ou quelque chose de ce genre, mais la construction d'une usine nécessiterait l'investissement de moins de capitaux. Corrigez-moi si j'ai tort, mais, lorsque vous songiez à une usine de production de biocarburants, vous avez parlé d'un investissement de 100 millions de dollars n'importe quoi, alors que, pour une bioraffinerie, il faut envisager un investissement de 750 millions de dollars à un milliard de dollars. Le rendement de votre investissement dépend de la somme que vous devez investir dans votre usine. Je pense que, sur le plan de l'intégration, il est logique de choisir initialement d'utiliser les résidus pour produire des biocarburants, tant que vous maintenez... Voilà ce dont nous parlons. Nous devons maintenir notre industrie de première transformation...

M. Nick Whalen : D'accord.

M. Robert Larocque : ... puis utiliser ces résidus à titre de sous-ensemble de la diversification.

• (0925)

M. Nick Whalen: En ce qui concerne la reforestation et l'afforestation — et je devrais peut-être adresser la question à tout le monde —, il me semble que tous ces processus sont plutôt bien compris, tout comme la valeur qu'ils apportent. Y a-t-il des mesures supplémentaires à prendre relativement aux techniques de reforestation, afin d'aider le secteur forestier à faire face au changement climatique, ou est-ce que les gens comprennent bien ce qui doit être fait? À condition que le gouvernement s'assure que tous les producteurs et utilisateurs participent, respectent la même norme élevée, atteignent les objectifs établis et adoptent les pratiques exemplaires en matière de reforestation et d'afforestation, sommes-nous dans une bonne posture, ou d'autres efforts doivent-ils être déployés à cet égard?

M. Robert Larocque: Je peux commencer, puis permettre aux représentants du Québec de répondre à votre question, parce qu'à mon avis, les plans de gestion forestière diffèrent d'un coin du pays à l'autre.

Vous avez raison de dire que la technologie à cet égard est au point, mais nous devons évoluer. Par exemple, il y a un concept appelé « migration assistée » qui nous permet de planter des arbres originaires du nord des États-Unis et de l'État de Washington à Vancouver et dans le sud de la Colombie-Britannique. Dans certaines provinces, nous ne pouvons pas faire cela. Il serait bon d'examiner les différentes politiques et barrières qui préviennent la plantation d'arbres plus résilients.

En ce qui a trait à l'afforestation et à la reforestation, les endroits où nous récoltons les arbres sont les plus réglementés de la planète, et nous prenons les mesures qui s'imposent. Toutefois, nous parlons maintenant de ce qui se passe quand il y a, par exemple, un incendie de forêt, une infestation de ravageurs ou une reforestation des lignes sismiques en Alberta. C'est le genre de soutien dans lequel la Colombie-Britannique joue un rôle de chef de file, grâce à un programme de 27 millions de dollars annoncé dans le dernier budget ou il y a deux ans. C'est un rôle qui a été mentionné dans le cadre pancanadien, mais nous n'avons pas reçu beaucoup d'aide supplémentaire depuis 2016.

M. Nick Whalen: À Terre-Neuve, nous observons l'arrivée de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, et nous savons que c'est un problème majeur.

M. Robert Larocque: Exactement.

M. Nick Whalen: Chers représentants du Québec, avez-vous des observations à formuler à propos de ce que le gouvernement fédéral peut faire de plus pour veiller à l'application des pratiques exemplaires en matière de foresterie?

M. Charles Tardif: Je vais intervenir.

Il y a toujours quelque chose à faire. Nous faisons des recherches sur la reforestation depuis seulement à peu près 50 ans. Ce n'est pas une longue histoire en matière de connaissances scientifiques. J'expose ici la nécessité d'en savoir davantage sur les propriétés des arbres que nous plantons. C'est une tâche que nous devons envisager d'entreprendre dans les années à venir, et la génomique n'a pas été utilisée à cet égard. Bien que les choses se soient grandement améliorées, nous devons aller beaucoup plus loin afin de savoir exactement ce que nous devons planter et de connaître le genre d'arbres que nous obtiendrons. Nous devons avoir une bonne idée de la qualité de la fibre et de la solidité que les forêts de l'avenir apporteront à l'industrie.

Je pense qu'il y a un vaste éventail de sujets que nous pourrions continuer d'étudier, afin de fournir plus de renseignements sur eux et de déterminer ensuite si les arbres que nous plantons sont ceux qui conviennent pour réaliser notre vision de l'avenir de notre industrie.

M. Nick Whalen: Merci beaucoup.

Je sais que, si M. Harvey était ici aujourd'hui, il aurait ajouté quelque chose. Il a amené bon nombre d'entre nous au Nouveau-Brunswick pour nous faire visiter une installation de génomique liée au secteur forestier. Ce domaine est très intéressant et, évidemment, le gouvernement fédéral tient à l'appuyer.

En ce qui a trait aux nouveaux marchés, des évaluations et des essais de produits ainsi que des tests d'équipement ont été mentionnés. Le gouvernement fédéral a-t-il un rôle à jouer dans la création de normes afin que, lorsque les biocarburants seront lancés sur le marché, les gens sachent quel produit ils achètent et quelle norme particulière le produit respecte, à condition bien sûr que les biocarburants respectent les normes particulières établies, ou n'en sommes-nous pas encore là en ce qui concerne les produits du bois? Sommes-nous encore au début de l'étape du développement? Sommes-nous déjà au même niveau que l'éthanol, ou le degré de certitude entourant ces produits est-il encore inférieur, et que pouvons-nous faire en ce sens?

M. Robert Larocque: En ce qui concerne les codes du bâtiment, nous sommes en bonne voie. En voilà un parfait exemple : nous continuons de travailler à l'actualisation des codes du bâtiment afin qu'il y ait de grands bâtiments en bois d'ici 2020 et toutes les normes adéquates qui s'y rattachent. J'appuie effectivement certains de mes collègues du Québec dans leur volonté de partager l'information et de s'assurer que les architectes sont bien renseignés, de sorte qu'ils puissent construire un plus grand nombre de bâtiments là-bas.

Au chapitre des autres normes, oui, nous ne sommes pas encore prêts à produire de l'éthanol. L'une des initiatives que nous envisageons consiste à nous assurer que les normes existantes... Que la molécule soit produite à partir de combustibles fossiles ou de produits du bois, elle devrait être la même. Il ne faut donc pas créer des obstacles supplémentaires. Il y a des craintes concernant la question de savoir s'il est possible de vérifier une deuxième ou une troisième fois que c'est bien la même chose? Eh bien, il s'agit de la même molécule de carbone, sauf qu'au lieu d'être issue du pétrole, elle est issue du bois. Voilà certains des aspects auxquels nous pouvons travailler, en collaboration avec ISDE et d'autres ministères, en vue de simplifier un peu la certitude réglementaire, une fois que nous serons en mesure de fabriquer ces bioproduits. Voilà ce qui se passe d'un point de vue gouvernemental.

Ce que nous aimions à propos de la supergrappe... Les carburéacteurs en sont un parfait exemple. Il y a deux endroits au Canada où l'on peut produire du biodiesel pour carburéacteur et le mélanger, mais nous ne pouvons pas le faire... Des programmes ont été mis en œuvre pour nous aider à développer cette technologie du diesel dans notre installation, mais il n'y a rien d'autre. Si nous avons besoin d'un million de dollars pour travailler avec WestJet à la vérification de la compatibilité, aucun programme n'est en mesure de nous soutenir à cet égard. La supergrappe le pouvait; sans elle, nous ne bénéficions pas de cette aide.

• (0930)

M. Nick Whalen: Je suppose que j'ai épuisé mon temps de parole. Je pourrais poser des questions à ce sujet pendant huit heures encore.

Merci.

Le président: Malheureusement, nous devons poursuivre.

Monsieur Shields, je crois que vous êtes le prochain intervenant.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins, et je leur sais gré de l'information qu'ils nous communiquent.

Monsieur Tardif, avez-vous mentionné un problème de main-d'œuvre sous forme, je crois, d'une pénurie?

M. Charles Tardif: Oui, vous avez raison; nous éprouvons des difficultés partout. En fait, au Nouveau-Brunswick, dans diverses régions du Québec et même aux États-Unis, nous avons quelques problèmes liés à la main-d'œuvre. Partout dans les régions, nous avons accès à un nombre de moins en moins important de travailleurs, et nous devons attirer dans les régions de nouvelles personnes dotées de compétences.

C'est la raison pour laquelle je mentionnais l'immigration. À notre siège social de Lévis, nous travaillons en ce moment avec huit professionnels originaires du continent africain. De plus, il y en a trois à Saint-Pamphile et deux au Nouveau-Brunswick. Nous employons aussi des Brésiliens qui apportent encore plus de connaissances dans les régions, et c'est là où nous en avons besoin. L'immigration fait probablement partie de la solution, mais ce processus n'a rien de facile. Au moins, dans notre cas, nous constatons que cette approche fonctionne en tant qu'élément de la solution.

Nous remarquons aussi que de nombreux efforts sont investis dans le processus d'automatisation, en particulier dans l'industrie du bardeau dont la technologie est archaïque, je dirais. Nous développons maintenant des robots parce que cette industrie exige beaucoup de main-d'œuvre. Pour créer une nouvelle technologie dans ce secteur, nous devons nous engager dans cette voie et obtenir de l'aide. Cette technologie est nécessaire et nous aidera réellement.

M. Martin Shields: En ce moment, vous recherchez de la main-d'œuvre qualifiée, et vous utilisez la technologie pour pallier la pénurie.

M. Charles Tardif: C'est cela.

M. Martin Shields: D'accord, merci.

Monsieur Larocque, vous avez parlé d'un certain nombre de technologies, mais vous avez omis de mentionner les terres humides et la technologie utilisée dans ce milieu. Certains d'entre nous savent que l'utilisation de la technologie et des compétences radar a entraîné la découverte de nouveaux empires, mais l'industrie forestière se sert de cette technologie depuis un certain temps pour protéger les terres humides.

Lorsque vous avez parlé des aspects environnementaux, c'en est un que vous avez omis de mentionner.

M. Robert Larocque: Oui, je ne désapprouve pas ce que vous dites, mais on ne m'avait accordé que 10 minutes, et je tentais de mettre l'accent sur certains aspects.

M. Martin Shields: C'est la raison pour laquelle je vous donne la chance d'en parler maintenant.

M. Robert Larocque: Je vais être honnête avec vous : mes antécédents sont liés aux scieries. Je ne suis pas l'expert en matière de forêts de l'APFC, mais je pourrais vous revenir là-dessus.

Ce que je sais, c'est que cela a trait à la technologie radar et à la forêt en entier. Nous pouvons vraiment nous améliorer. Nous ne sommes même pas près de rattraper les Scandinaves en ce qui

concerne cette technologie. Grâce à l'inventaire forestier, aux terres humides et à l'absorption du carbone, il y a place pour la croissance au Canada dans le domaine de l'amélioration forestière.

C'est tout ce que je peux vous donner comme réponse pour le moment, mais, si vous avez d'autres questions, je peux peut-être vous parler après et obtenir plus de renseignements à votre intention.

M. Martin Shields: Je connais probablement déjà ce que vous pourriez me dire à ce sujet. Vous ne le savez peut-être pas, mais vos avancées dans le domaine de la protection de l'eau et des terres humides sont incroyables dans les annales de l'exploitation forestière.

M. Robert Larocque: Oui. Merci beaucoup.

M. Martin Shields: Parlons du dendroctone du pin dans le contexte des feux de forêt naturels. Dans le passé, les peuples autochtones avaient l'habitude de brûler régulièrement les montagnes pour mettre la main sur les pins tordus et construire leurs tipis. Après les campagnes de protection de la forêt et de prévention des feux, les responsables de Yellowstone ont découvert qu'ils étaient soudainement aux prises avec l'un des feux de forêt les plus dévastateurs que les États-Unis aient jamais connus, parce qu'ils avaient négligé de brûler leurs sous-bois. En continuant de prévenir tous les incendies, nous construisons des nids à feu dans les forêts.

M. Robert Larocque: C'est exactement ce que je disais en parlant de mieux comprendre le changement climatique. Certaines analyses menées par Ressources naturelles Canada révèlent que la fréquence des feux de forêt augmente. Nous devons donc faire partie de la solution, tout en respectant la biodiversité de nos forêts.

Les collectivités Intelli-feu sont un excellent exemple de gestion forestière qui protège les collectivités, tout en soignant la biodiversité, mais il faut que nous tirions des enseignements du dendroctone du pin et de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Nous n'apprenons pas assez rapidement. Les ravageurs nous donnent encore une raclée. Le dendroctone du pin progresse vers l'ouest, et je crois comprendre que la tordeuse des bourgeons de l'épinette arrive à Terre-Neuve. Nous devons accélérer notre compréhension. Sinon, nous ferons face aux mêmes problèmes partout au Canada — alors, oui, vous avez absolument raison.

•(0935)

M. Martin Shields: Du point de vue de l'approvisionnement, si nous ne réglons pas ces deux problèmes et n'apportons pas de soutien à cet égard, tout le reste deviendra inutile.

M. Robert Larocque: Des usines ont fermé leurs portes en Colombie-Britannique cette année parce qu'elles ne recevaient pas suffisamment de bois en raison des feux de forêt. Il leur a fallu attendre trois mois avant de reprendre leurs activités. C'est un des problèmes qui me préoccupent.

Je conviens qu'il y a au Québec beaucoup de biomasse pour fabriquer des biocarburants, mais dans l'Ouest, à cause du dendroctone du pin ponderosa et d'autres problèmes, l'approvisionnement en bois peine à suffire à la demande. Nous devons faire quelque chose pour protéger la forêt.

M. Martin Shields: Bien. Merci.

Me reste-t-il une autre minute?

Le président: Vous disposez de deux minutes.

M. Martin Shields: Monsieur Bouchard, quand vous avez parlé des marchés, parliez-vous de remplacer intérieurement les sources d'énergie dans les marchés déjà présents au Québec? S'agit-il de votre marché ou envisagez-vous d'exporter vos produits dans d'autres provinces ou à l'étranger?

[Français]

M. Éric Bouchard: Présentement, les marchés internationaux, comme celui des États-Unis, sont déjà naturels pour nous. Si nous voulons justement bien nous prendre en main chez nous et de faire en sorte que notre empreinte écologique soit intéressante au Québec et au Canada, il faut stimuler les marchés intérieurs et utiliser cette biomasse pour nos besoins, au Canada.

Nous utilisons des carburants fossiles. Nous avons donc la chance de pouvoir utiliser des biocarburants ou de faire des mélanges de produits pour nous doter d'un secteur vert. Je crois qu'il faut stimuler et améliorer le marché canadien, en tenant compte de l'ensemble des ressources que nous avons à notre disposition.

[Traduction]

Le président: Vous avez la parole, monsieur Cannings.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NP): Merci à tous de témoigner aujourd'hui.

Je vais commencer par M. Larocque, principalement parce qu'il a parlé de moi dans son exposé. Je veux commencer par vous remercier de vos bonnes paroles.

M. Robert Larocque: Eh bien, vous les méritez.

M. Richard Cannings: Je voulais reprendre le fil de la discussion là où M. Shields a arrêté quand il parlait des feux de forêt. Vous avez parlé des communautés Intelli-feu. Les feux suscitent de grandes préoccupations dans les communautés intérieures de la Colombie-Britannique, et je suis certain que c'est également le cas dans une bonne partie de la forêt boréale du Canada. Les gens s'inquiètent de l'interaction entre les feux et leurs communautés. Je vois là une occasion, si tous les ordres de gouvernements s'impliquent.

En Colombie-Britannique, le rapport Filmon a indiqué que nous devrions dépenser des millions de dollars pour élaguer les forêts autour des communautés. Il me semble évident que pareille initiative fournirait du travail aux gens qui se chargeraient de cette tâche, tout en fournissant un approvisionnement en fibre pour tout ce dont vous avez parlé. Il faudrait probablement modifier un grand nombre de pratiques des entreprises et le genre de fibre qu'elles recevraient.

Je me demande si vous pourriez traiter de la question et nous dire comment le gouvernement fédéral pourrait faire progresser ce dossier.

M. Robert Larocque: Oui. Merci beaucoup.

Nous sommes actuellement en pourparlers avec le ministre Carr, responsable de Ressources naturelles Canada, pour former une sorte de groupe de travail fédéral-provincial, lequel comprendrait également des Autochtones, des groupes environnementaux et des représentants de l'industrie, pour discuter de l'initiative que nous appelons « forêts futur », dont l'objectif consiste à déterminer comment nous pouvons, compte tenu des feux de forêt, nous assurer d'avoir des espèces, une forêt saine et un accès aux fibres pour les 20 à 35 prochaines années.

Les feux et les ravageurs font partie du problème, mais nous devons examiner l'ensemble du tableau, notamment certaines politiques en matière de carbone auxquelles le gouvernement fédéral travaille actuellement pour voir comment nous pouvons encourager ces démarches.

M. Richard Cannings: D'accord.

Parlant de carbone, je suis écologiste, et quand j'étudie les recherches primaires sur le captage du carbone dans les forêts et l'effet des récoltes forestières non seulement sur la capture subséquente du carbone, mais aussi sur les émissions de carbone lors de la coupe, la question devient vite très mêlante, même pour moi.

M. Robert Larocque: Oui.

M. Richard Cannings: Je sais que votre industrie tient à dire que la récolte forestière est bénéfique, car la forêt repousse ensuite et capte le carbone, mais je me demande si vous considérez qu'il faudrait effectuer plus de recherches sur ce qu'il se passe exactement au chapitre du captage du carbone, sur les diverses techniques de récolte qui pourraient être mieux...

M. Robert Larocque: Oui.

M. Richard Cannings: ... dans les différents habitats, qu'il s'agisse d'un terrain marécageux ou sec.

● (0940)

M. Robert Larocque: Je suis tout à fait d'accord.

M. Richard Cannings: Je me demande si le gouvernement fédéral devrait intervenir à cet égard.

M. Robert Larocque: Le gouvernement fédéral a commencé à agir. Le Service canadien des forêts, par exemple, dispose de certains renseignements, mais il est essentiel d'examiner la question en profondeur, là où l'on est, à l'échelle de l'acteur et de l'inventaire forestier.

En ce qui concerne certaines de nos pratiques forestières, M. Shields a parlé des terres humides. Nous connaissons la question, nous faisons du bon travail, mais nous ne faisons pas toujours des calculs. Nous nous intéressons aussi à toute la facette du captage du carbone que vous avez évoquée pour nous assurer que la forêt se régénère au fil du temps.

Pour vous donner un parfait exemple, le rapport intitulé *L'État des forêts au Canada*, publié en 2016, indiquait que les feux de forêt émettent 240 millions de tonnes de carbone. Or, dans les forêts gérées, où nous effectuons des récoltes, nous enregistrons un résultat négatif de 26 tonnes de carbone.

Nous devons réduire le nombre de feux de forêt et tirer parti des pratiques forestières de pointe.

M. Richard Cannings: D'accord.

Je voudrais me tourner vers M. Tardif. Vous avez souligné que votre entreprise est très différente de la plupart des compagnies canadiennes, car vous achetez votre matière première aux États-Unis pour la transformer au Canada et ensuite l'exporter aux États-Unis.

Pourriez-vous nous expliquer les répercussions de l'accord sur le bois d'oeuvre sur ces activités? J'ai été à Washington, D.C. l'été dernier, où j'ai parlé avec des représentants du Maine, qui ont évoqué le fait qu'un grand nombre de leurs compagnies forestières vendent leurs produits au Québec aux fins de transformation. Je présume qu'ils faisaient référence à votre entreprise. Pourriez-vous nous dire ce qu'il en est?

M. Charles Tardif: Oui, exactement. Je fais partie du groupe que nous appelons les usines frontalières du Québec. Nous avons bénéficié d'une condition spéciale, d'un statut particulier lors des quatre derniers conflits. Effectivement, en raison de leur emplacement, particulièrement dans le Nord des États du Maine, du New Hampshire et de New York, ces forêts forment une sorte de ceinture verte où il n'y a pas [Note de la rédaction: Difficultés techniques], et c'est tout près de la frontière entre le Canada et les États-Unis. C'est à la frontière du Maine que se trouve le [Note de la rédaction: Difficultés techniques] et le service. Il y a environ 75 ou 100 ans, des entrepreneurs américains avaient de la fibre qu'ils ne pouvaient utiliser; les entrepreneurs canadiens leur ont donc proposé de transformer cette ressource, et c'est ainsi que les choses ont commencé. Une importante industrie s'est depuis établie le long de la frontière pour transformer ce bois.

Mais dans le cadre du présent conflit, pour la première fois en 30 ans, les usines frontalières n'ont pas encore pu faire admettre leur statut. Par le passé, soit nous obtenions une exclusion préliminaire parce que nous transformons le bois américain, soit nous n'avions pas d'examen spécial, ce qui nous permettait d'avoir nos propres taux.

Cette fois-ci, le conflit ne nous a pas permis d'avoir un examen ou une exclusion préliminaires, ce qui fait que même si nous ne sommes pas mêlés au conflit, nous y sommes quand même confrontés. Nous ne transformons pas de bois venant de terres publiques. À peine 2 % du bois que transforment les huit groupes que je représente viennent des terres de la Couronne; le reste vient entièrement de terres privées situées aux États-Unis et au Canada.

Nous luttons et nous développons notre soutien. Aux États-Unis, nous exerçons beaucoup de pressions sur les sénateurs des États où nous achetons du bois. C'est là le combat que nous menons. Le conflit a vraiment des répercussions sur nous, car nous achetons la plus grande partie de notre bois en argent américain; nous avons donc besoin de cette devise lorsque nous vendons notre bois d'oeuvre. Nous devons avoir accès à ce marché, qui se trouve à proximité. Nous sommes durement touchés.

Nous savons que le Canada nous appuie dans cette affaire. Nous collaborons très étroitement avec Affaires mondiales Canada, mais la situation est vraiment difficile.

Le président: Merci. Notre temps est malheureusement écoulé.

Monsieur Fragiskatos, vous êtes le prochain. Je pense que vous disposez de deux ou peut-être trois minutes.

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma question s'adresse à vous, monsieur Larocque. Je m'intéresse fortement au potentiel du bois dans le secteur de la construction. L'acier a manifestement l'avantage de la solidité, mais il peut également avoir un effet néfaste sur l'environnement.

Selon une étude récente publiée dans la réputée revue *Nature*, le bois densifié serait en fait plus solide que l'acier. Pourriez-vous parler du bois densifié? Je suppose qu'au cours du processus de densification, le bois est chauffé à 93 °C et bouilli dans un mélange d'hydroxyde de sodium et de sulfite de sodium. Bref, ce produit est 11 fois plus solide que le bois naturel et est en fait plus solide que l'acier.

Pourriez-vous traiter de la question? Si ces constats sont exacts, je pense qu'il est fort possible que le bois continue d'être important dans le secteur de la construction à long terme.

● (0945)

M. Robert Larocque: Je ne connais pas les détails exacts à propos de tout. Peut-être que certains de mes collègues du Québec connaissent cette étude et seraient plus experts en la matière que moi. Je sais toutefois que la nouvelle tendance est certainement aux produits de bois d'ingénierie.

Nous pouvons fabriquer du bois très solide. Comme la construction est plus rapide, cela permet de réaliser des économies d'argent. Nous avons effectué une panoplie de tests en ce qui concerne les séismes et la prévention des incendies. C'est la prochaine étape. Nous pouvons fabriquer ce bois. Je ne sais pas ce qu'il en est du bois densifié, toutefois. Je ne suis pas certain que nous en soyons encore là, mais certaines entreprises, comme CLT, par exemple, et certaines compagnies québécoises...

Ce qu'il faut, c'est moderniser le code de la construction. Nous avons réalisé de nombreux essais de construction. L'édifice Brock Commons, en Colombie-Britannique, compte 17 étages, mais le code de la construction ne suit pas la cadence.

M. Peter Fragiskatos: Pour ceux qui ne sont pas ici avec nous, est-ce que quelqu'un souhaite répondre à la question?

M. Charles Tardif: [Note de la rédaction: Difficultés techniques]... quel principe il s'agit, mais un éventail de processus sont actuellement en développement dans le monde. Nous nous dirigeons vers une ère très importante de durabilité et de protection du produit. La solidité constitue également un facteur. Nous devons réaliser plus de recherches sur ces éléments et tenter d'accélérer le développement de ces genres de produits, tout en nous assurant que les produits que nous utilisons à l'extérieur sont concurrentiels par rapport au plastique ou à d'autres matériaux.

Nous savons que la technologie existe; ce n'est qu'une question de l'appliquer à bon escient et de fabriquer des produits requérant vraiment un entretien minimal. Comme vous l'avez fait remarquer, la teinture sur les parements en bois que Maibec fabrique nous permet maintenant d'offrir un produit garanti sans entretien pendant 50 ans. Les parements de bois fabriqués dans les années 1960 constituaient environ 80 % des revêtements des maisons nord-américaines, alors que le bois n'est plus utilisé qu'à 4 ou 5 % en raison de l'entretien. En sachant de quelle manière rendre le produit durable et utiliser les teintures et d'autres substances, nous pouvons redorer le blason de ce matériau et le rendre concurrentiel, puisque nous pouvons faire en sorte qu'il soit presque sans entretien.

Le bois densifié a essentiellement la même perspective d'avenir dans la construction de structures très stables, et il nous permettra probablement de construire des édifices plus hauts et plus solides avec du bois.

Le président: Merci. Nous allons devoir nous arrêter ici.

Messieurs, merci à tous d'avoir témoigné ce matin. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de comparaître. Vous nous avez beaucoup aidés dans le cadre de notre étude, mais c'est malheureusement tout le temps que nous avons. Nous allons donc devoir nous arrêter ici.

Nous suspendrons la séance pour exactement deux minutes, puis nous recevons le deuxième groupe de témoins.

Merci encore.

• (0950)

(Pause)

• (0955)

Le président: Monsieur Priddle, nous allons commencer. Nous attendons seulement que certains témoins se joignent à nous par l'entremise de vidéoconférence, mais il semble que nous éprouvions des difficultés techniques.

Vous disposerez de 10 minutes pour faire votre exposé, puis, si la technologie le veut bien, nous entendrons un ou deux autres témoins. Nous passerons ensuite aux questions du Comité.

Je vous laisse donc la parole.

M. Timothy Priddle (président, The WoodSource inc.): Merci beaucoup. Merci de m'avoir invité ici ce matin.

Je suis Tim, propriétaire d'une entreprise dans le sud d'Ottawa, The WoodSource.

J'adore tout à propos du bois, des forêts, et je suis passionné par ce qui se passe à Ottawa et au Canada. Je voyage beaucoup. Nous achetons du bois de partout au Canada, en Amérique du Nord, en Afrique et en Amérique du Sud. La majorité du bois que nous achetons est au Canada. Nous sommes une usine de fabrication, et nous prenons le bois qui a été scié sous sa forme brute et le transformons en produits finis. Ce peut être pour un bâti de porte pour un immeuble comme celui-ci, des postes de travail, des planchers ou des moulures.

Nous travaillons beaucoup avec des entreprises comme Maibec. Nous sommes la dernière usine encore en activité dans la ville d'Ottawa. Si nous avions été ici il y a 100 ans, il y aurait des dizaines de scieries à Ottawa et probablement des dizaines de milliers de personnes qui travailleraient dans l'industrie du bois.

L'industrie du bois au Canada a tardé à innover et à automatiser ses systèmes. Ce qui nous a, entre autres, aidés à innover et à automatiser nos systèmes, c'est la concurrence déloyale à laquelle nous avons été confrontés à la fin des années 1990 et au début des années 2000, avec du matériel de l'étranger — principalement de la Chine — qui arrivait ici. Le matériel était fabriqué dans des usines qui n'avaient aucun code du travail et aucune règle environnementale, et où les conditions de travail étaient absolument épouvantables. Ce matériel arrivait du jour au lendemain et a obligé de nombreuses petites entreprises comme la nôtre à faire faillite. Certaines de ces entreprises existaient depuis des générations.

Celles qui ont survécu ont investi massivement dans l'automatisation et les technologies pour pouvoir réduire leurs coûts de production, et bon nombre d'entre elles ont rebondi et ont pu répondre à la demande des marchés, nous permettant de prospérer dans une industrie dans laquelle il aurait été autrement difficile d'évoluer.

Au nombre des autres éléments qui nous ont touchés, citons notamment l'actuel conflit du bois d'oeuvre avec les États-Unis. Les entreprises aiment, entre autres, la cohérence. Au cours des 20 ou 25 dernières années, ce conflit continue de se manifester. Les entreprises comme la nôtre ont beaucoup de mal à prédire l'avenir, ce qui a une incidence négative sur nos affaires. Nous exportons beaucoup en Europe et aux États-Unis, et ce conflit nous met des bâtons dans les roues lorsque des droits compensateurs sont mis en place, y compris les droits antidumping. Cela perturbe le marché et complique tout.

Fait intéressant, parmi les éléments qui aident notre entreprise, il y a des mesures que d'autres gouvernements adoptent. Des entreprises comme Maibec, Cape Cod et Fraser — des entreprises de revêtement

préfini — bénéficient grandement des pays européens, par exemple, qui offrent un incitatif à l'utilisation de revêtement fait de vinyle ou d'aluminium. Il y a un important marché d'exportation pour nous en Europe, car les propriétaires de maisons, les constructeurs et les entrepreneurs qui choisissent d'utiliser le bois ne sont pas taxés, tandis qu'ils le sont pour des produits lourdement taxés faits d'aluminium et de vinyle. Il est intéressant de voir que certaines mesures que d'autres pays prennent sont avantageuses pour notre industrie ici.

En Ontario, nous éprouvons des difficultés en tant qu'entreprise de seconde transformation. Les coûts d'électricité sont très élevés à notre usine. Il y a environ 10 ans, nous avons doublé nos capacités, et il a fallu trois ou quatre ans pour obtenir la permission de construire. Il a fallu des centaines de milliers de dollars pour réaliser des études afin d'obtenir les permis de construction et, à la fin — à partir du moment où nous avons entamé ce processus jusqu'au moment où nous l'avons terminé —, les coûts d'électricité avaient presque triplé. Une partie de notre plan consistait à utiliser tous nos copeaux. Nous générons plusieurs tonnes de copeaux chaque année. Nous voulions convertir les copeaux en carburant, mais le coût de l'électricité était si élevé que nous n'étions pas en mesure de le faire.

Lorsque nous cherchons à améliorer la technologie, nous devons trouver une autre solution, car nous ne pouvons pas trouver des entreprises de technologie au Canada qui sont intéressées à investir dans la machinerie qui nous aide. Ce matin, nous discutons avec une entreprise, Homag. Deux grandes entreprises allemandes, Homag et Weinig, et une grande entreprise italienne, excellentes dans le secteur des machines à travailler le bois. Nous devons aller à l'étranger pour obtenir des machines de haute technologie qui nous aideront à innover et à réduire nos coûts. Il serait bien d'avoir un point de service au Canada.

• (1000)

En fait, je pense parfois, si vous avez entendu la théorie des principales ressources de l'historien en économie Harold Innis, que nous avons tendance à être encore des bûcherons et des porteurs d'eau. Nous sommes très loin de faire ce que nous pourrions faire au pays pour garder les emplois ici et pour transformer nos ressources nationales en produits complètement finis, pour les exporter ensuite dans le monde.

Nous nous intéressons également beaucoup à l'innovation et au marché de l'habitation. Le marché de l'habitation fait la même chose depuis 60 ou 70 ans. Si vous vous rendez en voiture dans l'ouest ou dans l'est d'Ottawa, vous verrez des gens essayer de clouer des bardeaux sur les toits. Vous verrez des gens essayer d'assembler la charpente d'une maison, en pelletant la neige pour pouvoir ériger les murs. Nous nous retrouvons avec des maisons de piètre qualité.

Nous nous intéressons beaucoup au secteur des panneaux. Nous préfabriquons des éléments d'une maison, vous permettant de les installer et de terminer la construction de la maison en l'espace de trois ou quatre jours, une fois que la fondation est en place, plutôt que sur une période de deux ou trois mois. Il y a très peu de maisons préfabriquées au Canada. En travaillant avec un certain nombre de constructeurs, nous voyons que c'est une excellente occasion pour le Canada d'innover et de bâtir une industrie très intéressante. Il y a une entreprise à Edmonton, Acqbuilt, qui fait cela, mais c'est à peu près la seule.

Nous voulons voir des innovations dans le marché de l'habitation. Ces innovations nous aideront également à construire des maisons à consommation énergétique nette zéro, ce que nous essayons d'accomplir, mais n'avons pas très bien réussi.

Nous faisons tout dans notre entreprise, que ce soit la vente de moulures aux clients, la rénovation de leurs maisons ou l'exportation de 100 000 ou de 200 000 pieds-planches de bois de récupération vers une entreprise en Europe. Nous venons de terminer un gros projet au Portugal, où nous exportons du bois recyclé. Nous avons un volet de recyclage dans notre entreprise qui réutilise le bois des vieux immeubles. Nous vendons ce bois partout dans le monde. Le marché est beaucoup plus important aux États-Unis et en Europe qu'au Canada. L'ACIA nous aide grandement avec ces exportations, et nous lui en sommes reconnaissants.

Je pense que c'est pas mal tout ce que je voulais dire sur ce que je fais. Nous aimerions que le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales travaillent davantage dans ces secteurs. Il y a aussi beaucoup de confusion parmi les différents ordres de gouvernement. Par exemple, en ce qui concerne la Loi sur les espèces en péril qui entrera en vigueur, les ordres de gouvernement doivent rencontrer quelques ministères provinciaux des Ressources naturelles et s'assurer qu'ils collaborent. Je discutais récemment avec l'un de nos collègues en Colombie-Britannique qui exploite une grande usine de bois de cèdre, et c'est l'une des grandes préoccupations de ces exploitants.

Dans mon entreprise, tout notre bois de la Colombie-Britannique nous était acheminé par train. Il y a environ 15 ou 20 ans, le CP a fermé la seule voie ferroviaire qui se rendait à Ottawa. Nous utilisions cette voie. Le gouvernement n'a pas été en mesure de prévoir suffisamment à l'avance, et la ville d'Ottawa n'a pas conservé cette voie ferrée. Elle est maintenant devenue un sentier récréatif.

Lorsque j'ai quitté en voiture cette partie de la ville ce matin pour me rendre ici, j'ai pensé qu'il serait bien d'avoir un train qui transporte les gens au centre-ville pour qu'ils puissent éviter les embouteillages. Il m'a fallu une heure et demie de Greely pour arriver ici. Il y avait autrefois une voie ferrée et les trains arrivaient à Ottawa en l'espace de 10 minutes. Cette voie ferrée n'existe plus. Nous devons maintenant avoir des centaines de camions de type Super B qui transportent sur les autoroutes de gros chargements de cèdre de la côte Ouest jusqu'ici.

L'une de mes craintes... J'ai dû appeler plusieurs fois la police lorsqu'un camion arrivait dans notre cour et que le conducteur était épuisé. Il était complètement piqué pour décharger le camion car il devait être à Montréal pour aller chercher de l'acier et retourner dans l'Ouest. Il faisait certainement des trucs pour l'aider à rester éveillé. Cette industrie me fait peur. Nous avons besoin d'automatisation. Il faut plus de règlements dans l'industrie du camionnage pour essayer de rendre les routes plus sécuritaires.

• (1005)

Le président: Merci, monsieur Priddle.

M. Timothy Priddle: Merci beaucoup.

Le président: La communication est établie, ou je l'espère...

Pouvez-vous m'entendre d'où vous êtes à Edmonton?

Mme Sian Barraclough (vice-présidente, Gestion commerciale et énergétique, Capital Power Corporation): Oui, je vous entends.

Le président: Très bien. Merci de vous joindre à nous. Je suis désolé pour les problèmes techniques.

Nous accueillons Mme Barraclough et M. Wollin, de Capital Power Corporation, et M. Madlung, de Bio Mile and Clean Technology. Est-ce exact?

M. Dan Madlung (président directeur général, Biocomposites Group inc.): L'entreprise s'appelle en fait BioComposites Group Inc. Nous sommes situés dans le secteur Bio-Mile de Drayton Valley.

Le président: Merci. Bien. Veuillez m'excuser.

Nous allons accorder à chaque groupe 10 minutes pour faire un exposé. Nous céderons ensuite la parole aux membres pour poser des questions.

Nous allons commencer sans plus tarder, car nous avons un peu de retard. Je ne sais pas qui veut commencer. Je vous laisse le soin de décider.

Mme Sian Barraclough: D'accord, je vais commencer.

Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs, et honorables membres du Comité permanent. Je suis Sian Barraclough, vice-présidente, Gestion commerciale et énergétique, à la Capital Power Corporation, qui a son siège social à Edmonton, en Alberta.

Je suis accompagnée aujourd'hui de mon collègue, Steven Wollin, vice-président, Ingénierie, pour Capital Power.

Merci de nous donner l'occasion aujourd'hui de comparaître devant vous et de vous fournir des renseignements généraux sur le projet de bioénergie que nous nous efforçons d'élaborer à notre site Genesee. Nous croyons que l'utilisation des résidus forestiers par l'entremise de projets comme le nôtre pour générer de l'électricité contribue à atteindre deux grands objectifs stratégiques fédéraux: la durabilité du secteur forestier et la réduction précoce des émissions de gaz à effet de serre. Notre initiative appuie également la vision du cadre de bioéconomie forestière pour le Canada annoncé à la fin de 2017 par le Conseil canadien des ministres des forêts.

Pour vous donner un peu de contexte, Capital Power est le promoteur, le propriétaire et l'exploitant d'installations de production d'électricité au Canada et aux États-Unis. Nous sommes une entreprise cotée en bourse avec une capitalisation boursière d'environ 2,7 milliards de dollars et environ 700 employés au Canada et aux États-Unis.

Capital Power possède actuellement 24 installations de production d'énergie équivalant à environ 4 500 mégawatts. Nous produisons toutes sortes de carburant, dont le charbon, le gaz naturel, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, la chaleur résiduelle et la biomasse.

Environ 30 % de notre production provient de quatre centrales au charbon, toutes situées en Alberta, et ce sont les centrales au charbon les plus jeunes et les plus efficaces dans la province.

Notre projet de bioénergie est mené principalement sur le site Genesee, qui abrite trois de nos centrales au charbon. Le site Genesee est en pleine transition vers un avenir sobre en carbone, un objectif qui est appuyé par trois principales activités: premièrement, un programme que nous appelons la stratégie de rendement au site Genesee qui met l'accent sur la réduction des émissions, et l'entreprise GE a qualifié Capital Power de chef de file mondial dans la réduction des émissions de carbone produites par les centrales au charbon; deuxièmement, une approche progressive pour la conversion du charbon au gaz; et troisièmement, notre stratégie de remplacement des biocarburants.

Nous avons déjà pris des mesures qui réduiront les gaz à effet de serre en améliorant le rendement à nos installations. L'initiative d'amélioration du rendement permettra d'améliorer de 11 % l'intensité des émissions d'ici 2021 dans les centrales au charbon.

De plus, nous cherchons activement à remplacer le charbon par la biomasse pour atteindre des réductions additionnelles considérables d'émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de notre transition vers le gaz naturel, les avantages de notre programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre et notre projet de bioénergie potentiel seront maintenus.

Les résidus de biomasse ligneuse des exploitations forestières existantes constituent une ressource d'énergie renouvelable éventuelle pouvant transformer le secteur de l'électricité tout en contribuant à soutenir un secteur forestier solide. L'élimination progressive de l'incinération des déchets de bois dans le secteur forestier a donné lieu à d'énormes accumulations de résidus de bois à certains sites, ce qui crée un problème pour les petites et grandes entreprises de production forestière. Même si l'on s'attend à ce que ce bois résiduel sera utilisé dans la production de granulés de bois pour l'exportation, il reste une quantité importante de résidus d'écorce que les installations de granulation ne peuvent pas transformer et qui peuvent être empilés ou enfouis. La centrale au site Genesee a les capacités nécessaires pour s'assurer de consommer la majorité ou la totalité de la biomasse ligneuse excédentaire en Alberta. La conversion rentable des déchets de bois en bioénergie renforcerait la viabilité des scieries de l'Alberta, créerait des emplois dans les collectivités rurales et autochtones et réduirait les émissions de méthane issues de la décomposition, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre à la suite du remplacement du charbon pour la production d'électricité.

Capital Power a exploré les options pour la conversion des biocombustibles, y compris la granulation, et a conclu que le moyen le plus rentable et rapide pour créer de la bioénergie à partir de résidus forestiers à nos installations est à l'aide d'un système de prétransformation de la biomasse adapté sur mesure et sur place. Dans le cadre de cette méthodologie conçue sur mesure, il faudra sécher et calibrer les déchets ligneux bruts avant de verser le carburant dans le système de combustion de l'usine. Le projet initial permettrait de mélanger 15 % de la biomasse avec du charbon à l'une de nos installations au site Genesee, et les étapes suivantes pourraient augmenter le remplacement du biocarburant de 30 % à deux installations tout en offrant le potentiel à long terme d'avoir une installation complète alimentée aux biocarburants. Il convient également de noter que le remplacement des biocombustibles pourrait être applicable en Saskatchewan, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, des provinces qui ont un secteur forestier important et des centrales au charbon.

Un projet visant à remplacer 15 % des biocarburants contribuerait à employer plus de 600 années-personnes, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 600 000 tonnes par année, ce qui équivaut à retirer 100 000 automobiles sur la route. La production d'énergie par les centrales au charbon serait réduite de plus de 400 000 mégawatt heures par année, bien avant 2030. De plus, le projet permettra de produire de l'énergie acheminable et renouvelable qui contribuera à augmenter le déploiement des ressources éoliennes et solaires à l'avenir.

• (1010)

Jusqu'à présent, nous avons investi plus de 2,2 millions de dollars pour tester des options bioénergétiques à Genesee, où nous avons fait deux séries d'essais, en 2016 et 2017. Les essais ont prouvé la faisabilité de notre méthode unique de prétraitement et de transport du combustible.

Capital Power collabore étroitement avec des partenaires de l'industrie, dont West Fraser, l'Alberta Forest Products Association et Emissions Reduction Alberta, pour faire avancer ce projet.

Emissions Reduction Alberta a investi 5 millions de dollars dans le projet par l'intermédiaire de son concours concernant le méthane. Une petite partie de ces fonds ont aidé à financer la deuxième série d'essais en 2017.

West Fraser a aussi soutenu activement les essais en fournissant des résidus de bois produits par ses activités forestières en Alberta.

Par ailleurs, pour ce qui touche notre programme d'essais de cocombustion de 2017, Alberta Innovates a aussi contribué au financement de l'essai d'un biocarburant solide avancé produit à partir de déchets municipaux. Les résultats de l'essai sont prometteurs; ils montrent que la centrale de Genesee a peut-être la capacité de générer de l'électricité renouvelable à partir d'une vaste gamme de combustibles résiduels, ce qui ajoute un complément à nos efforts visant à utiliser les résidus de la biomasse forestière.

Cette technique de substitution de biocarburant est unique relativement à d'autres sources de production d'énergie acheminable générant peu d'émissions, comme l'énergie nucléaire ou hydraulique, parce qu'elle peut être déployée rapidement et parce qu'on pourrait commencer à l'exploiter moins de deux ans après que la décision d'investir soit prise. En outre, c'est la solution la moins coûteuse que nous avons trouvée qui peut produire de l'électricité ne dégageant presque pas d'émissions de GES à partir d'une centrale à combustible fossile; elle coûterait moins de la moitié de la technologie de captage et de stockage du carbone.

Bien que Capital Power puisse compenser une portion considérable des coûts de construction et d'exploitation en évitant de payer le prélèvement relatif au carbone, et bien qu'il s'agisse de la solution la moins coûteuse pour produire de l'électricité à faibles émissions dans une centrale à combustible fossile, dans le contexte économique actuel, il y a encore un écart financier à combler. Nous travaillons donc actuellement avec le Carrefour de la croissance propre dans l'espoir de trouver des programmes fédéraux qui nous permettraient de combler cet écart.

Capital Power est résolue à faire la transition pour l'avenir et à réduire les émissions de carbone de sa centrale de Genesee. Le projet de substitution de biocarburant contribue concrètement à cet objectif et il constitue également un moyen unique d'améliorer la durabilité du secteur forestier en rentabilisant une ressource ayant traditionnellement peu de valeur.

Au nom de Capital Power, je vous remercie de nous avoir invités à vous présenter notre point de vue sur cette initiative très importante. Nous serons ravis de répondre à vos questions.

Merci.

• (1015)

Le président: Merci.

Monsieur Madlung, je crois que c'est votre tour.

M. Dan Madlung: Merci, monsieur le président. Bonjour, mesdames et messieurs.

Je m'appelle Dan Madlung. Je suis forestier; j'ai obtenu mon diplôme de l'UBC en 1979. J'ai tenu de nombreux postes dans l'industrie forestière. Le dernier que j'ai occupé au sein d'une entreprise était celui de vice-président des opérations chez Canfor. J'ai travaillé dans plusieurs pays. Lorsque j'ai pris ma retraite en 2006, ma femme et moi avons décidé de devenir entrepreneurs. Depuis, nous avons monté plusieurs entreprises liées à l'industrie forestière. Celle à laquelle nous travaillons actuellement s'appelle BioComposites Group; c'est surtout de cela que j'aimerais vous parler aujourd'hui.

BioComposites Group est la seule entreprise de son genre en Amérique du Nord. Aucune autre usine en Amérique du Nord ne fait ce que nous faisons. Nous produisons des tapis non tissés aiguilletés. Nous utilisons des fibres naturelles et synthétiques, et nous employons une petite aiguille, munie d'un crochet, pour tisser les fibres naturelles. Le processus est strictement mécanique; il n'utilise ni eau, ni produits chimiques, ni chaleur. Nous avons la capacité unique d'employer plusieurs types de fibres naturelles — du bois, du lin ou du chanvre — et nous pouvons également combiner des fibres synthétiques, comme du polypropylène, du polyester ou de la fibre de verre.

J'ai acheté l'équipement à Canfor après ma retraite. Avant, je fabriquais des panneaux d'automobile en fibre ligneuse; en voici un exemple. Ceux que nous faisons chez Canfor étaient beaucoup plus grands; je ne les ai donc pas apportés. Celui-ci, toutefois, est le premier panneau d'automobile fabriqué en Alberta et le premier à être fait de chanvre en Amérique du Nord.

Nous avons fabriqué ce produit à Drayton Valley, avec l'aide de financement fédéral et provincial. L'usine est assez grande; elle mesure 34 000 pieds carrés, et nous avons environ 36 semi-remorques. Nous fabriquons ces produits depuis un peu plus de quatre ans. Nous avons commencé à faire des rentrées en septembre dernier. Nos produits commercialisés comprennent le seul tapis entièrement biodégradable qui ne piège pas les animaux et qui contrôle l'érosion, un tapis couvre-sol, ainsi qu'un tapis de culture hydroponique, notre tout dernier produit, qui sert à [note de la rédaction: inaudible] dans toute opération commerciale et personnelle [note de la rédaction: inaudible]. Vous pouvez vous rendre sur notre site Web ou sur Instagram pour voir d'autres exemples.

Nous travaillons à l'élaboration de nombreux produits, y compris un support de croissance pour les serres visant à remplacer la laine de roche, qui n'est pas très écologique. Nous fabriquons également un isolant en fibre naturelle pour remplacer l'isolant rose. Nous remplaçons aussi la fibre de verre. Cette année, à titre d'exemple, nous travaillons avec de grands fabricants de fibre de verre au Manitoba pour remplacer ce type de fibre par la fibre de chanvre et la fibre ligneuse.

Nous fabriquons aussi des pièces pour véhicules automobiles. Nous collaborons avec des entreprises canadiennes et américaines. Voici l'exemple. Nous serons bientôt prêts à commercialiser ce produit. Nous fabriquons des revêtements intérieurs pour les automobiles et pour les véhicules industriels, comme les tracteurs. Nous fabriquons également des produits d'hygiène féminine entièrement compostables, ou plutôt, nous travaillons à leur conception. Nous élaborons plusieurs autres produits, y compris un remplacement pour les parements en bois; nous le testons actuellement et nous avons obtenu d'excellents résultats.

Pour ce qui concerne les fibres, nous utilisons les fibres ligneuses, mais en ce moment, nous préférons les fibres de chanvre parce qu'elles sont plus longues et plus fortes. Normalement, nous combinons les deux types de fibres, selon les propriétés requises.

● (1020)

Pour vous donner un exemple des possibilités, aujourd'hui, en Alberta, on cultive 17 000 hectares de chanvre industriel. Le chanvre est cultivé pour les graines et la tige; presque toute la paille est gaspillée. C'est ce que nous utilisons. Relativement à la chaîne de valeur, l'utilisation de cette paille pourrait créer 485 emplois directs, et ce, en milieu rural. Pour ce faire, il faudrait un investissement d'environ 200 millions de dollars, et je peux vous dire que nous et notre industrie pourrions recevoir rapidement cet investissement, qui

pourrait générer des revenus d'environ 220 millions de dollars par année.

Je n'ai pas calculé l'effet sur l'industrie du bois, mais nos produits pourraient décupler la valeur des produits que l'industrie du bois fabrique actuellement à partir de ses déchets. Toutefois, nos volumes sont petits par rapport à l'industrie du bois.

Le chanvre industriel est la deuxième plante sur la planète pour son rythme de croissance. Il séquestre environ cinq fois plus de CO₂ qu'une forêt.

Voilà mon résumé. Je serai ravi de répondre à vos questions. Je le répète, nous sommes uniques. Nous sommes les seuls de notre genre en Amérique du Nord, et je peux vous dire que nous grandissons rapidement.

Le président: Excellent. Merci beaucoup pour vos exposés.

M. Serré posera les premières questions.

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps de parole avec M. Whalen.

Merci, mesdames et messieurs, pour vos témoignages et votre travail. Vos exposés étaient très instructifs et ils enrichiront certainement notre rapport.

Monsieur Madlung, vous nous avez présenté beaucoup de produits que vous fabriquez. Vous faites du bon travail. De nombreux témoins nous ont parlé des difficultés de fournir des produits. Vous en avez plusieurs. Pouvez-vous nous dire précisément ce que le gouvernement pourrait faire pour vous aider à mieux pénétrer les marchés canadien et international; à vendre vos produits aux États-Unis, en Asie et en Europe; et à augmenter vos exportations? Que pourrions-nous faire précisément? Avez-vous des recommandations?

M. Dan Madlung: Par rapport à nos défis, ma femme et moi avons dépensé environ 1 million de dollars à tenter de nous introduire dans l'industrie automobile. C'est très difficile de nouer des relations avec les grandes entreprises; nous avons donc laissé tomber. Pour générer des revenus, nous avons augmenté le nombre de produits que nous pouvons commercialiser rapidement.

Il y a beaucoup de soutien pour l'élaboration et la conception de nouveaux produits, mais le problème, c'est qu'il y en a très peu pour la commercialisation. Le gouvernement fédéral a un très bon programme: le PICC. Il orchestre l'achat de produits à des entreprises comme la nôtre. Il ne coûte rien aux contribuables; il nous aide simplement à mieux définir nos produits. Le gouvernement achète notre produit au tarif commercial, ce qui nous permet de le mettre sur le marché et de le faire tester. Avant d'acheter un produit nouvellement conçu, les clients tiennent à connaître les résultats des essais faits sur le terrain. Chapeau bas au PICC! Il ne coûte rien aux contribuables, mais il nous permet de commercialiser nos produits.

C'est un très bon programme qui permet de pénétrer le marché canadien. Je pense que les entreprises comme la nôtre reçoivent beaucoup de soutien, et nous en sommes reconnaissants, mais peut-être pourrait-il y avoir plus de programmes comme le PICC pour aider les entreprises à atteindre l'étape commerciale et à sortir de la vallée de la mort.

● (1025)

M. Marc Serré: Merci; cela nous amène aux autres témoins.

Monsieur Priddle, vous avez dit que dans le passé, l'industrie forestière mettait du temps à innover. Vous avez mentionné que vous alliez chercher du matériel de haute technologie en Italie, en Allemagne et aux États-Unis. Capital Power a aussi parlé de la technologie et du fait que certains marchés n'étaient pas accessibles. Quelles mesures pouvons-nous prendre pour nous améliorer?

Des représentants d'autres industries nous ont parlé de la commercialisation, de la vallée de la mort et des mauvais résultats du Canada à cet égard. Quelles seraient donc vos recommandations précises concernant la commercialisation? Je demanderais à M. Priddle de répondre en premier, suivi des gens de Capital Power.

M. Timothy Priddle: D'après moi, ce serait bien d'avoir un centre d'innovation au Canada pour les machines à travailler le bois. Nombre de nos entreprises de technologie ont de très bons systèmes qui pourraient être utilisés pour travailler le bois, mais qui ne le sont pas. Je pense qu'une entreprise comme Homag investit maintenant considérablement au Canada. C'est bien de voir une entreprise allemande investir dans les régions de Montréal et de Toronto.

Ottawa a pourtant un secteur de la technologie, et je pense souvent aux sommes importantes qui sont versées dans l'automatisation des véhicules et autres, mais pas dans l'automatisation de la construction de maisons, par exemple. À mon avis, il faut établir des partenariats entre les constructeurs de maisons, les fabricants de produits pour maisons et le gouvernement. Je trouve les partenariats très importants.

Nous collaborons actuellement avec un promoteur d'Ottawa qui est très intéressé et nous discutons avec des gens du CNRC. Nous nous sommes associés à l'Université Carleton, au CNRC et à d'autres pour commencer à concevoir des modèles et à travailler à des projets.

M. Marc Serré: Merci.

Je pense que M. Whalen avait des questions.

M. Nick Whalen: Merci.

Je sais que le comité INDU s'intéresse aux technologues et à cette partie de la chaîne d'approvisionnement, et bien sûr, le comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires étudie actuellement le CIPP. Savoir que d'autres comités se penchent sur ces dossiers vous rassurera peut-être.

Concernant les biocarburants, après que le matériel de construction de maisons, les produits du bois et le papier aient été fabriqués, et après qu'environ 12 millions de mètres cubes de produits du bois aient été utilisés pour substituer les combustibles dans les centrales — comme nous l'avons entendu durant le dernier exposé —, il reste environ 15 % des produits du bois, la biomasse.

Je veux m'assurer que nos politiques permettent d'en faire le meilleur usage possible sur le plan économique. Ma première question s'adresse aux gens qui s'en servent comme combustible.

Pouvez-vous me donner une idée de combien vous coûte, approximativement, une tonne de ce produit du bois?

Je demanderais ensuite à M. Madlung, qui se sert de la fibre, de me dire combien lui coûte la fibre utilisée pour remplacer la fibre de verre ou les fibres à base de polymère.

Merci.

Mme Sian Barraclough: Je peux essayer de répondre.

De notre côté, je tiens à préciser qu'à l'heure actuelle, nous n'utilisons pas la biomasse comme combustible à la centrale de Genesee, mais nous aimerions le faire.

Pour ce qui touche le coût de la biomasse brute, nous ne nous attendons pas à ce que la biomasse même coûte très cher — il y aura peut-être un coût minime — parce que la transaction doit être neutre, sur le plan économique, pour les scieries avec lesquelles nous faisons affaire.

En réalité, la plus grande dépense liée à l'achat de la biomasse, c'est le transport du combustible des scieries situées à divers endroits en Alberta jusqu'à notre centrale de Genesee.

L'autre écart économique... Nous avons augmenté nos dépenses d'exploitation et d'entretien pour pouvoir traiter la biomasse et remplacer le charbon. Ainsi, évidemment, nous devons d'abord faire une dépense en capital. Le projet de 15 % que nous examinons nécessite une dépense initiale en capital d'environ 50 millions de dollars, mais pour ce qui touche précisément l'acquisition de combustible, c'est le transport qui nous coûte le plus cher.

Le président: Nous allons devoir nous arrêter là.

Monsieur Waugh.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Madame Barraclough, vous travaillez avec le gouvernement fédéral par l'intermédiaire du Carrefour de la croissance propre. Comment cela se passe-t-il?

Mme Sian Barraclough: Franchement, jusqu'à maintenant, cela se passe bien. Nous venons de commencer à travailler avec le Carrefour de la croissance propre. Nous avons vu des annonces de programmes qui pourraient nous permettre d'obtenir du financement. Nous venons d'en prendre connaissance et nous avons entamé des discussions. Jusqu'à présent, tout semble bien se passer, et les gens semblent vouloir nous aider.

M. Kevin Waugh: Vous avez parlé d'emplois pour les Autochtones. Je suis membre du comité des affaires autochtones. Comment les choses se passent-elles sur ce plan? Le Canada a eu des difficultés à cet égard, d'abord pour ce qui touche l'instruction des peuples autochtones, puis pour ce qui concerne leur participation. Les taux d'obtention de diplôme sont bas. J'aimerais savoir comment votre entreprise travaille avec eux pour leur donner accès à des emplois mieux rémunérés et pour assurer leur prospérité.

• (1030)

Mme Sian Barraclough: À ce moment-ci, nous avons eu des discussions à certains égards avec des groupes autochtones. Premièrement, des fournisseurs de biocombustible potentiels ont communiqué avec nous. Ils sont à la recherche de projets. Deuxièmement, nous avons eu des échanges avec des groupes autochtones qui vivent près des usines et de la centrale de Genesee.

Dans le cadre de notre projet, le secteur principal dans lequel nous voyons des occasions d'emploi pour les Autochtones, c'est celui du transport routier. Il s'agirait de recourir aux services d'entreprises de camionnage appartenant à des Autochtones, des entreprises qui emploient des Autochtones, par exemple.

M. Kevin Waugh: Est-ce que des entreprises autochtones se manifestent et veulent investir avec vous dans le cadre d'un partenariat?

Mme Sian Barraclough: C'est la possibilité. Nous ne sommes pas aussi avancés, mais il y a des possibilités d'investissements.

M. Kevin Waugh: Monsieur Madlung, notre pays a besoin de plus de gens comme vous. Vous ne dormez probablement pas. Vous êtes un innovateur. À quoi sert la fibre tissée?

Vous essayez de collaborer avec l'industrie automobile. Vous êtes probablement un trop petit joueur et on vous exclut. Tout à coup, nous voyons ce que vous avez devant vous, et c'est assez novateur. Pouvez-vous nous en parler? Votre femme et vous avez investi des millions de dollars, comme vous le dites, et je suis sûr que vous ne dormez pas parfois la nuit et que vous vous réveillez à 4 heures du matin en vous demandant ce que vous êtes en train de faire.

M. Dan Madlung: En fait, je ne dormais pas lorsque j'ai pris ma retraite, car j'avais trop d'énergie.

Le secteur automobile est un bon secteur, mais il se peut que je contourne votre question un peu.

Il est important de comprendre que la chaîne de valeur est très immature. Le volet de transformation de l'industrie qui permet d'obtenir les fibres dont nous avons besoin est très peu développé. Il nous faut l'établir dans l'industrie, et cela se produira très bientôt, que ce soit moi qui le réalise ou quelqu'un d'autre.

Il y a ensuite notre usine, puis la deuxième transformation pour... Supposons que nous décidions de fabriquer des isolants — c'est un énorme marché — ou que nous remplacions la fibre de verre; cela prend une autre usine. C'est intéressant pour les investisseurs, et nous réaliserons cela, mais le truc, c'est que tout ce secteur est très peu développé, qu'il s'agisse de raffiner la fibre ligneuse, le chanvre ou le lin. Lorsque nous atteindrons le niveau de maturité voulu, beaucoup de marchés s'ouvriront, comme l'industrie aérospatiale ou la fabrication de gilets pare-balles pour les forces armées. Nous avons eu toutes ces demandes.

La fibre est très solide et peut être travaillée. Comment procédons-nous? Je m'y prends de différentes façons. On peut le faire avec une équipe. J'ai une équipe qui conçoit des produits, mais je m'en tiens à quatre produits à la fois. L'autre moyen consiste à inviter d'autres innovateurs à utiliser notre équipement et à créer leurs produits en utilisant des fibres naturelles, et nous nous lançons dans des ententes commerciales par la suite.

Par exemple, c'est de cette façon que je procède pour les isolants. J'invite d'autres innovateurs, car je n'ai ni le temps, ni l'énergie ou le personnel qu'il faut pour le faire et ne pas me concentrer sur ces quatre produits.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais...

M. Kevin Waugh: Oui. J'ai une question, car je vais manquer de temps.

Vous avez parlé de tapis de culture hydroponique. Les vendez-vous à des installations de culture de la marijuana, ou avez-vous songé à le faire?

M. Dan Madlung: Non, ils ne servent que pour les pousses.

M. Kevin Waugh: D'accord.

M. Dan Madlung: C'est pour les pousses, mais nous sommes en train de créer un produit qui remplacera la laine de roche. C'est le milieu de culture qui... Nous travaillons avec des entreprises qui cultivent la marijuana et le chanvre.

M. Kevin Waugh: Merci.

Monsieur Priddle, vous avez eu 1 500 pages de formulaires administratifs en six ans. Reprenons. Vous avez eu 1 500 pages de formulaires administratifs à remplir en six ans, ce qui vous a coûté plus d'un demi-milliard de dollars en frais et d'autres coûts d'administration.

Comment pouvons-nous déréglementer cela de sorte que vous n'ayez pas à le faire et que vous évitiez ces ennuis et que les choses soient plus faciles pour vous et votre entreprise? Vous savez, vous

avez mentionné dès le départ qu'il ne reste que vous. Pouvez-vous parler de la réglementation et de la paperasserie auxquelles vous avez dû vous soumettre?

• (1035)

M. Timothy Priddle: Bien sûr.

Il y a probablement 10 ans environ, nous avons voulu agrandir notre usine. Nous avons vu des débouchés au Canada et ailleurs. Nous avons demandé à un consultant de nous aider dans le processus de demande de permis de construction. À Ottawa, c'est très difficile d'y arriver.

Nous sommes dans l'industrie forestière. Nous connaissons les arbres, mais j'ai dû faire une étude d'arbres, par exemple, et nous avons dû faire écrire un livre sur ce qu'était un champ d'agriculteur il y a 15 ou 20 ans. Il y avait quelques peupliers, de sorte que nous avons dû demander à un arboriste de mesurer chaque arbre et d'écrire une petite description, etc. Ce genre de choses est irritant.

Nous avons maintenant plus de terrain et nous avons des partenaires qui veulent que nous agrandissions davantage notre usine. J'essaie de trouver l'énergie pour le refaire. En tant qu'entrepreneur, je pense souvent qu'il serait bien que les administrations cherchent à innover un peu plus. J'ai vécu à Ottawa toute ma vie et j'adore cet endroit, mais j'aimerais que la Ville d'Ottawa prenne un peu plus d'initiatives pour aider les entreprises à se développer. Plutôt que de devoir s'adresser à huit services municipaux différents pour essayer d'obtenir un permis, une personne nous aiderait tout au long du processus.

Je pourrais également parler du ministère de l'Environnement et de notre système de dépoussiérage, et du fait que les dossiers se perdent tout simplement dans une pile de documents quelque part à Toronto. C'est très difficile. Un très grand nombre d'entreprises auraient plus d'argent, de temps et d'énergie à investir dans l'innovation si elles n'avaient pas à consacrer beaucoup de temps à ces choses pendant qu'elles essaient d'accroître leurs activités.

Je comprends parfaitement qu'il est nécessaire de le faire en respectant l'environnement, par exemple, mais il faut qu'il y ait des moyens plus faciles.

M. Kevin Waugh: Merci.

Le président: C'est maintenant au tour de M. Cannings, et nous nous arrêtons par la suite. Le Comité devra faire quelques travaux.

M. Richard Cannings: Je vous remercie tous de votre présence aujourd'hui.

Monsieur Priddle, je viens de la Colombie-Britannique et j'ai été ravi de vous entendre parler des nouvelles méthodes de construction. Vous avez parlé de maisons préfabriquées, du revêtement, des kits que les gens peuvent monter en quelques jours pour ne pas devoir construire dehors par mauvais temps. Nous pouvons construire les maisons à l'intérieur.

Dans ma circonscription, c'est justement ce que font un certain nombre d'entreprises. J'en ai visité une qui avait créé une nouvelle maison prêt-à-monter conçue pour l'Arctique. On peut transporter par avion un de ces ensembles, et des jeunes prendront trois jours pour la monter. On n'a pas à attendre qu'un ouvrier qualifié vienne d'ailleurs pour monter la maison.

Ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Dans ma ville, il y a d'autres maisons préfabriquées et des constructions en bois d'ingénierie de Structurlam. Je me demandais si vous pouviez parler de l'avenir des méthodes de construction des maisons.

M. Timothy Priddle: L'un des grands problèmes, c'est la pénurie de main-d'oeuvre et les jeunes. Je ne veux pas m'en prendre aux milléniaux, mais ils ne semblent pas aimer travailler. Ils ne s'intéressent pas aux métiers. Vous ne me croirez probablement pas, mais j'ai parlé à un entrepreneur en clôture d'Ottawa qui travaille dans le secteur commercial. Il a trois contremaîtres, qui font tous plus de 100 000 \$ par année à installer des clôtures. Ils travaillent pour lui depuis longtemps et il doit les garder en raison de la grande pénurie de main-d'oeuvre.

La situation touche également les constructeurs de maisons en série. Nous collaborons avec une entreprise d'Ottawa qui s'appelle Caivan Development Corporation. Elle construit de 300 à 400 maisons par année et consacre la majeure partie de son temps à essayer de faire en sorte que les choses soient bien faites et à temps. Selon elle, la pénurie de main-d'oeuvre nuit à l'ensemble de l'industrie. Elle innove et veut travailler en partenariat avec nous pour créer un système comme cette entreprise d'Edmonton, Acqbuilt, qui permet de construire la plupart des composantes dans un environnement contrôlé avec la technologie actuelle, en réduisant les coûts et en construisant des maisons de meilleure qualité. Cela nous est imposé de force à cause de la pénurie de main-d'oeuvre — ce qui est une bonne chose.

M. Richard Cannings: Oui, et je crois que cela fera en sorte que les maisons seront de meilleure qualité.

M. Timothy Priddle: Certainement.

M. Richard Cannings: Cela m'amène à la question de la concurrence étrangère dont vous avez parlé. Pourriez-vous en dire un peu plus sur la situation en Europe où l'on dissuade les fabricants d'utiliser du revêtement en aluminium et en vinyle?

• (1040)

M. Timothy Priddle: Bien sûr.

M. Richard Cannings: J'imagine que c'était aussi une bonne chose pour vous.

M. Timothy Priddle: Oui.

M. Richard Cannings: Pourquoi une telle chose ne se produit-elle pas ici? Quels sont les avantages et les inconvénients?

M. Timothy Priddle: Bon nombre de pays européens comprennent que le revêtement en bois est une ressource renouvelable qui provient d'une industrie qui souhaite protéger la forêt et se protéger. Ces pays européens sont devenus nos meilleurs amis. Comme nous, ils croient que l'utilisation du bois — contrairement au vinyle ou à l'aluminium — est une façon viable de construire une maison sur le plan environnemental, et ces pays ont imposé une énorme taxe sur le revêtement en vinyle et en aluminium afin de favoriser l'utilisation du revêtement en bois.

Il n'y a rien de semblable à cette mesure ici. J'aime le bois, et j'appelle cela le fléau du revêtement en vinyle. Quand on se promène en voiture à Ottawa, on voit, d'un côté de maisons à l'autre, que toutes les maisons sont revêtues d'horrible vinyle. Nous avons trouvé deux ou trois constructeurs qui commenceront à utiliser régulièrement du revêtement préfini, et ils espèrent que les consommateurs comprendront que c'est mieux et plus beau. Ils prennent un risque énorme, car cela leur coûte de 7 000 à 8 000 \$ de plus par maison.

M. Richard Cannings: Je veux seulement dire à M. Whalen qu'à mon avis, c'est l'une des pires choses qui s'est produite à Terre-Neuve au cours des 50 dernières années: tout le monde a remplacé le beau bois par du revêtement de vinyle.

M. Nick Whalen: Eh bien, nous sommes en train d'y revenir de façon importante. C'est ce que je suis en train de faire pour ma maison justement. On revient vers le revêtement de bois. C'est fantastique.

M. Richard Cannings: Concernant les droits imposés sur le bois d'oeuvre, j'ai entendu récemment que maintenant, acheter du bois de l'Europe coûte moins cher que d'acheter le bois d'ici. Dans ma circonscription, il y a des entreprises qui combinent leurs besoins pour la partie de l'est de l'Amérique du Nord de leurs activités en important du bois de la Roumanie ou de l'Allemagne. J'aimerais savoir dans quelle mesure cela nuit à vos activités.

M. Timothy Priddle: Il s'agit en partie de l'Europe et en partie de l'Amérique du Sud.

L'un des témoins du groupe précédent a parlé du pin provenant du Maine et du New Hampshire. Nous achetons pas mal de pin blanc. Nous nous approvisionnons surtout au Québec et en Ontario et un peu dans le Maine et au New Hampshire. Il y a une quantité de plus en plus grande de bois provenant de la Roumanie et de la Bulgarie. Cela n'a pas encore trop nui à nos activités, mais je vois cela venir compte tenu des droits compensateurs, et il est à espérer que nous nous en débarrasserons le plus vite possible.

M. Richard Cannings: J'ai tellement de questions à vous poser.

Vous avez parlé de la concurrence venant de la Chine, où les normes du travail et les normes environnementales ne sont pas élevées. Je me demandais si vous voudriez nous donner votre point de vue sur la situation actuelle. On aurait dit que c'était il y a quelque temps. Quel serait votre message au gouvernement au sujet des accords de libre-échange avec la Chine?

M. Timothy Priddle: Je pense qu'il serait important que des gens au gouvernement se rendent en Chine pour voir les conditions de travail et visiter des usines.

Nous produisons beaucoup de rampes, de pilastres, de revêtements de sol, entre autres, pour les maisons. Nous devons faire des tests sur la qualité de l'air dans notre usine. Nous devons obtenir un permis pour notre dépoussiéreur. Rien ne doit être rejeté dans l'environnement. De bonnes conditions... Surtout, nous devons nous assurer que nos travailleurs sont en sécurité.

Si vous allez en Chine et que vous visitez certaines de ces usines, vous verrez que ce n'est pas le cas du tout. Je pense que le gouvernement fait un peu de progrès sur ce plan, mais les conditions sont encore terribles. Vous ne voudriez pas que vos enfants ou petits-enfants travaillent dans certaines usines que j'ai vues en Chine.

M. Richard Cannings: D'accord.

Je vais seulement faire une brève observation sur la technologie allemande. Nous avons le même problème dans les usines de ma circonscription. Je suis donc entièrement d'accord avec vous à ce sujet.

Merci.

Le président: Je remercie tous nos témoins.

Malheureusement, notre temps est écoulé, ce qui semble toujours être le problème lorsque nous avons des discussions intéressantes. Ce n'était pas différent cette fois-ci.

Vous étiez nos derniers témoins dans le cadre de notre étude. Je dois dire que nous terminons en force. Merci beaucoup.

Nous allons suspendre la séance pendant environ 30 secondes pour laisser nos témoins partir. Nous avons des travaux du Comité. Je vous saurais gré de rester à vos places.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>